

Cadre Stratégique Commun 2027 – 2031



Bénin

Table des matières

Chapitre 1 Elaboration du CSC	1
Chapitre 2 Analyse contextuelle détaillée	2
Chapitre 3 Analyse des risques	7
Chapitre 4 Présentation des cibles stratégiques	9
Cible Stratégique 1 (Paix et Institutions fortes)	10
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 16 de la manière suivante : Promouvoir des modes de gouvernance axés sur les principes de paix, de durabilité, d'égalité et de respect des droits humains, en renforçant l'efficacité, la responsabilité et l'accessibilité des institutions, à tous les niveaux, ainsi que la cohésion sociale et le rôle actif des acteurs du territoire comme leviers de développement.	
5.1 Pertinence.....	10
6.1 Approches.....	11
7.1 Complémentarités et synergies.....	12
Cible Stratégique 2 (Bonne Santé et bien-être)	15
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 3 de la manière suivante : Permettre à tous de vivre en bonne santé, promouvoir le bien-être de tous à tout âge et renforcer la résilience en santé, à travers la prévention, le renforcement de capacité communautaire, l'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des soins de santé, curatif, réadaptatif et palliatif, avec une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.	
5.2 Pertinence.....	15
6.2 Approches.....	17
7.2 Complémentarités et synergies	18
Cible Stratégique 3 (ressources en eau).....	20
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 6 de la manière suivante : Contribuer à une utilisation équitable et une gestion durable des ressources en eau, en soutenant leurs divers usages, en préservant les écosystèmes aquatiques et les services écosystémiques pour renforcer la résilience des communautés locales.	
5.3 Pertinence.....	20
6.3 Approches.....	21
7.3 Complémentarités et synergies.....	22
Cible Stratégique 4 (Zéro Faim)	24
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 de la manière suivante : Contribuer à la réduction de la faim et à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire, de la nutrition en promouvant une agriculture familiale résiliente, fondée sur l'agroécologie, la gestion durable des ressources naturelles et l'intégration des producteurs, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, dans des chaînes de valeur équitables.	
5.4 Pertinence.....	24
6.4 Approches.....	26
7.4 Complémentarités et synergies.....	27
Cible Stratégique 5 (Éducation de qualité)	29
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 de la manière suivante : Contribuer à l'accès de tous et toutes à l'éducation et à la formation technique et professionnelle inclusives et de qualité, soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, la recherche académique et promouvoir la culture ainsi que les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	

5.5 Pertinence.....	29
6.5 Approches.....	32
7.5 Complémentarités et synergies.....	32
Cible Stratégique 6 (Emploi décent)	34
Contribuer à l'atteinte de l'ODD 8 de la manière suivante : Promouvoir la création d'emplois décents ; soutenir les activités productives durables et l'entrepreneuriat, adaptés aux femmes et aux jeunes, la créativité, l'innovation et les partenariats mutuellement bénéfiques ; stimuler la viabilité et les performances des micros, petites et moyennes entreprises inclusives et durables ; et promouvoir l'économie sociale et solidaire.	
5.6 Pertinence.....	34
6.6 Approches.....	36
7.6 Complémentarités et synergies.....	37
Chapitre 8 Lien entre les CSC thématiques et géographiques et entre les CSC dans une même région.....	39
Chapitre 9 Processus d'apprentissage collectif	44
Chapitre 10 Le CSC en action	46
Liste des abréviations.....	47
Annexes.....	49
Annexe 1 – Evolution des indicateurs sur le Bénin.....	49
Annexe 2 – Cartographie des intentions des ACNG	52
Annexe 3 – Liste des ACNG et personnes de contact.....	54
Annexe 4 - Références bibliographiques	55
Annexe 5 - Théorie du changement du HES4SD.....	57

Parties prenantes



Chapitre 1 Elaboration du CSC

Le Cadre Stratégique Commun (CSC) Bénin 2027-2031 est le fruit d'un **processus participatif et inclusif** qui a mobilisé **l'ensemble des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (ACNG)** engagés au Bénin. Le processus a été coordonné par le rédacteur en chef Iles de Paix, référent du CSC Bénin 2022-2026. Des leads par Cible Stratégique ont accompagné les échanges et la rédaction.

- Une **réunion de lancement** le 5 septembre 2025 a permis de valider la méthodologie et les termes de références pour la mobilisation d'un consultant facilitateur.
- Des **questionnaires en ligne** ont été complétés par les membres afin de collecter intentions et suggestions, analyses contextuelles, enseignements etc.
- **L'analyse de la documentation** et des données clés a permis d'identifier les principales évolutions de contexte. Un premier projet de texte a été commenté par les membres.
- Des **ateliers en ligne** regroupant des ACNG autour les CS ont eu lieu du 3 au 6 novembre 2025, afin de discuter la pertinence, les approches, les synergies et les complémentarités au sein de la Cible.
- Des **échanges** avec Enabel, avec le CSC thématique Travail décent et le CSC thématique HES4SD, ainsi qu'avec les CSC Sahel ont permis d'identifier des approches pour le développement des synergies et des complémentarités.
- Un **atelier en présentiel** regroupant les ACNG et des représentants de partenaires a eu lieu le 25 novembre 2025 à Cotonou. L'objectif de cet atelier était de pré valider le projet de texte et d'approfondir les questions de synergies et de complémentarités ainsi que les questions d'apprentissage.
- Plusieurs **projets de texte** ont été soumis aux membres du CSC à différents stades d'élaboration. Ceux-ci avaient la possibilité de formuler des commentaires et d'apporter des compléments jusqu'à l'aboutissement de la version définitive. Cette dernière a ensuite été transmise aux membres pour **avis de non-objection**, avant sa soumission à la DGD le 12 décembre 2025.

L'implication des partenaires a été centrale : chaque ACNG a consulté ses partenaires pour intégrer leurs analyses de contexte et leurs préoccupations à l'élaboration du CSC.

Ce nouveau Cadre Stratégique Commun s'appuie sur les **enseignements du CSC 2022-2026**. Parmi les enseignements clés, il ressort la **forte valeur ajoutée des synergies** entre ACNG, initiées depuis 2022, ainsi que la volonté d'intensifier ces synergies et complémentarités afin de mutualiser les efforts et optimiser l'efficacité des interventions. Conscients de l'importance de clarifier les ambitions dès le démarrage des programmes, les ACNG ont engagé, dès la phase d'élaboration du CSC 2027-2031, un processus d'identification des synergies et complémentarités.

La **crise sécuritaire** qui s'est aggravée dans le Nord du Bénin depuis 2022 impose une anticipation accrue et une flexibilité renforcée dans la mise en œuvre des programmes. Dans ce contexte, les ACNG veulent initier une réflexion sur le Nexus Humanitaire-Développement-Paix, afin de mieux articuler les interventions des différents acteurs, belges et non-belges. Les effets des chocs mondiaux – pandémie de COVID-19, guerre en Ukraine, changement climatique – ont mis en évidence la **nécessité d'approches adaptatives et résilientes**.

Le CSC 2027-2031 propose une **vision holistique**, afin de dépasser les interventions sectorielles et d'agir sur les causes structurelles des inégalités. Les six Cibles Stratégiques, reformulées comparées avec celles du CSC 2022-2026, s'alignent sur les **Objectifs de Développement Durable** et traduisent une ambition commune d'adresser de façon plus articulée les besoins spécifiques des jeunes et des femmes.

Le Cadre Stratégique Commun incarne un engagement collectif des ACNG pour bâtir des **partenariats solides et mutuellement bénéfiques** au Bénin. Le nombre d'ACNG a évolué à 28. Cette liste reflète l'arrivée de trois nouveaux membres (Trias West Africa, Rikolto, Search for Common Ground).

Conformément aux lignes directrices du Vademecum, le CSC 2027-2031 est un **document stratégique succinct** en dix chapitres. Le chapitre 10 "Le CSC en action" sera développé au moment du lancement du CSC, après l'approbation des programmes individuels.

Chapitre 2 Analyse contextuelle détaillée

(Des indicateurs importants et leurs évolutions sont présentés en annexe 1)

- État d'avancement sur les Objectifs de Développement Durable

Le Rapport sur le Développement Durable 2025 révèle que le Bénin est le pays ayant enregistré la **plus forte progression** au monde dans la mise en œuvre des ODD depuis 2015. Avec +14,5 points sur le SDG Index, le Bénin dépasse les moyennes africaines (+5,4) et mondiales, devançant des pays voisins comme le Togo (+13,3) et la Côte d'Ivoire (+13,0). Toutefois, plusieurs domaines connaissent une **stagnation**, notamment les ODD 2, 3, 4, 5, 6, 7, 14 et 16.



Figure 1. Tableau de bord et tendances des ODD 2025ⁱ

- Politique et gouvernance

Depuis quelques années, le Bénin connaît d'**importantes transformations politiques, sociales et économiques**. Sous le Gouvernement actuel, soutenu par une majorité absolue au parlement (présidentielle 2021 et législatives 2023), le pays affiche une stabilité institutionnelle, portée par des réformes étendues à tous les secteurs. A noter qu'une tentative de coup d'état a eu lieu le 7 décembre 2025.

Le pouvoir exécutif s'est renforcé. Malgré le retour partiel de l'opposition, notamment le parti Les Démocrates, les conditions du jeu électoral demeurent quelque peu inéquitables. Le mécanisme de parrainage instauré par la loi n°2024-13 du mars 2024 modifiant celle de 2019, limite l'accès de certains opposants et restreint la compétition politiqueⁱⁱ. Le 15 novembre 2025, une révision constitutionnelle majeure a prolongé les mandats présidentiel, parlementaire et local de 5 à 7 ans (avec un maintien de la limite de deux mandats pour le président) et crée également un Sénat, instituant un Parlement bicaméral, chargé notamment de réguler la vie politique, et de veiller à la cohésion nationale.

En outre, on observe une tendance à la **centralisation étatique** avec la multiplication d'agences nationales (Sodese, Société Béninoise des Aménagements Agricoles, Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire, ANAEP-MR).

La **participation politique des femmes** progresse grâce à la création de l'Institut National de la Femme en 2021 pour combattre les discriminations et violences à leur égard. L'adoption en 2019 d'une loi fixant un quota minimum de sièges réservés à l'Assemblée Nationale a porté leur représentation de 7 à environ 25% en 2023. Cependant, leur présence reste faible au niveau local et au gouvernement, loin de l'objectif de 30%.

La société civile reste active malgré un **espace civique restreint**. Les OSC, réseaux communautaires et plateformes thématiques continuent de jouer un rôle clé dans la participation citoyenne, la redevabilité et la promotion des droits humains. Les partenaires accrédités du CSC appuient ces acteurs dans le renforcement de capacités, la concertation avec les autorités locales et la défense des libertés civiques.

- *Dynamique démographique et sociale*

La **société béninoise est jeune** : près de 75 % de la population a moins de 35 ans et l'âge médian est de 18 ansⁱⁱⁱ. Cette jeunesse évolue dans un contexte de transition marqué par la baisse du taux de fertilité, l'allongement de l'espérance de vie et une urbanisation croissante (annexe 1). En 2025, 48% vivent en zones urbaines, principalement dans le Sud où se concentrent activités économiques et services publics ; tandis que le Nord, plus rural, reste marqué par la pauvreté et un accès limité aux infrastructures.

Sur le plan culturel et religieux, le Bénin demeure un **pays pluriel** : environ 47 % adhèrent aux religions traditionnelles, 38 % sont chrétiens et 20 % musulmans. Les musulmans sont plus présents au Nord et les chrétiens le Sud. Malgré cette diversité, la cohabitation religieuse demeure globalement pacifique.

La migration reste modérée, mais les **mouvements de populations** liés à la situation sécuritaire sont significatifs : environ 25000 réfugiés et demandeurs d'asile sont surtout installés dans le nord, et près de 30000 déplacés internes dans les zones septentrionales^{iv}.

Le statut de la femme, bien qu'en amélioration, demeure fragile (annexe 1). Les **inégalités d'accès** à l'éducation et à l'emploi persistent, et les mariages précoces^v limitent encore l'autonomie des filles malgré une baisse progressive. Les femmes restent principalement actives dans des activités non rémunérées, souvent rurales et informelles.

Le pays présente aussi de fortes **disparités régionales** : le Sud, densément peuplé, fait face à des défis liés à l'urbanisation rapide, mais bénéficie d'un meilleur accès aux services publics. À l'inverse, le Nord, vaste et rural, souffre d'un déficit d'infrastructures et services essentiels, accentuant les inégalités territoriales.

- *Sécurité et cohésion territoriale*

Le contraste entre le Nord et le Sud du Bénin révèle une fracture territoriale majeure. Sur le plan sécuritaire, la menace terroriste dans le Nord, encore latente en 2021, est devenue une réalité. Des **attaques des groupes armés** non étatiques touchent des zones frontalières du Burkina Faso, du Niger et du Nigeria, particulièrement dans les départements de l'Atacora, l'Alibori, la Donga et le Borgou, en descendant vers les Collines. Depuis 2021, le Bénin a connu une **montée progressive** des attaques terroristes, avec environ 60 à 70 incidents recensés, probablement sous-estimé, ayant causés entre 200 et 250 morts, principalement des militaires, dont 54 lors d'une attaque en avril 2025, ainsi que plusieurs dizaines de victimes civiles^{vi}.

Les **enlèvements** se sont également multipliés. Entre 2019 et fin 2023, le Nord a enregistré au moins 101 cas (ou tentatives), dont 75 en 2023^{vii}, soit plus de trois fois le niveau de 2022. L'influence des groupes extrémistes violents s'est renforcée au sein des communautés. Le gouvernement a intensifié sa **réponse sécuritaire**, notamment via l'Initiative d'Accra et la coopération avec les pays voisins et partenaires internationaux. Néanmoins, la coopération entre le Bénin et les pays de l'AES demeure très limitée.

- *Économie et développement*

Sur le plan macroéconomique, le Gouvernement a entrepris des **réformes structurelles ambitieuses** mises en œuvre dans le cadre du Programme des Actions du Gouvernement 2021-2026 (PAG). L'État agit comme facilitateur à travers la digitalisation des marchés publics, la création de zones économiques spéciales, des exonérations douanières, des juridictions commerciales et la dématérialisation de 158 services publics. Ces mesures s'accompagnent d'investissements massifs dans les infrastructures, l'énergie et la modernisation de l'administration.

Le **secteur privé** est considéré comme un levier majeur du PAG 2021-2026, avec l'objectif que 80% des investissements proviennent du privé, dont 52% en partenariats public-privé (PPP). L'économie a enregistré une croissance soutenue de 6 à 8% ces dernières années^{viii}

Cependant, **l'économie reste fortement informelle** (près de 90% de la main-d'œuvre) avec un taux de chômage officiel à moins de 2% qui masque un sous-emploi estimé à 72 % en 2021. 15 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisés ni employés. Les femmes restent majoritairement actives dans des activités non rémunérées et vulnérables (93%), ce qui renforce **la précarité et les risques de migration forcée**^{ix}.

Le manque de politiques sociales de relogement a augmenté la précarisation de familles concernées qui s'installent dans la rue.

La **fermeture du corridor de transit Cotonou-Niamey**, par lequel transitaient 80% du fret nigérien, a fragilisé les activités logistiques. Malgré une hausse de 14% des recettes douanières en 2023, cette situation pourrait perturber les chaînes logistiques, accroître les coûts et encourager le commerce informel.

- *Agriculture et sécurité alimentaire*

L'agriculture reste le **principal moteur économique** du Bénin : elle mobilise environ 55% de la population active, représente 25 à 30 % du PIB et a généré 2 637,6 milliards FCFA en 2023 (contre 2 516,2 milliards en 2021). Après l'or (33%), le coton (27 %), le soja (8,4%) et les noix (7,7%) figurent parmi les principales exportations^x. Toutefois, le pays importe toutefois d'importantes quantités de produits agricoles transformés (riz, huile de palme, textiles légers), révélant la **faible capacité locale de transformation**.

Pour y remédier, le gouvernement a lancé **plusieurs réformes** : subvention des engrais chimiques (26 milliards FCFA mobilisés pour 2025-2026^{xi}), digitalisation du foncier via e-Foncier^{xii}, et exonération des terres rurales de la taxe foncière. Malgré ces efforts, les producteurs font face à de faibles rendements, aux aléas climatiques, aux pertes post-récolte et à un accès limité au crédit.

Le Bénin s'est doté d'une Stratégie Nationale de Développement de l'Agriculture Écologique et Biologique (2023-2030) visant la **durabilité, la souveraineté alimentaire** et la réduction de la dépendance aux intrants chimiques. Cependant, la politique agricole reste marquée par une tension entre production d'exportation et sécurité alimentaire.

L'**insécurité alimentaire** s'est aggravée : entre mars et mai 2023, 547 422 personnes étaient en phase de "crise" ou "urgence" (phases 3-4)^{xiii} et 1 870 025 en phase de "stress" (phase 2), contre respectivement 31 606 et 1 323 799 en 2019. En 2022, 82,9 % des ménages n'avaient pas les moyens d'une alimentation saine. Les **taux de malnutrition infantile** restent élevés : 31,3 % des enfants présentent un retard de croissance et 5 % une émaciation^{xiv}.

- *Education, emploi et jeunesse*

Le Bénin a réalisé des progrès significatifs ces dernières années, mais les **taux d'achèvement au primaire et surtout au secondaire restent faibles**. Plus de la moitié des enfants n'atteignent pas le niveau de compétences attendu à la fin du primaire. En 2019, 55 % des élèves ne maîtrisaient pas les acquis de base, et les jeunes filles restent à la traîne, surtout au secondaire. Le taux d'achèvement du primaire s'élève à 70 % pour les filles contre 77 % pour les garçons, mais chute au secondaire : seuls 35 % des filles et 39 % des garçons achèvent ce cycle. Au supérieur, seuls 15% des hommes contre 8 % des femmes^{xv} s'inscrivent. Un enfant né aujourd'hui au Bénin n'atteindrait^{xvi}. Le ratio Élève / Maître (REM) s'est légèrement amélioré (32 en 2015 à 30 en 2020) et le pourcentage des enseignants et professeurs qualifiés est passée de 85,20% (2017) à 95,4% (2020)^{xvii}.

Les faibles taux d'achèvement s'expliquent par l'**accès limité** aux écoles, les coûts éducatifs, les normes sociales, le faible niveau d'apprentissage et l'absence de dispositifs de deuxième chance. Selon l'UNICEF (2021), les coûts directs et d'opportunité sont les principaux facteurs de décrochage. Les mariages précoces et des grossesses adolescentes pèsent aussi sur la scolarisation : 11,2 % des filles âgées de 15 à 19 ans ont déjà un enfant et 3,2 % sont enceintes^{xviii}. Les infrastructures éducatives et d'apprentissage restent peu inclusives, avec des classes surchargées et des installations sanitaires défectueuses, contribuant à l'abandon scolaire des filles et adolescentes.

Ces **inégalités scolaires** limitent l'accès des jeunes à l'emploi formel : mieux instruits que leurs aînés, ils restent pourtant plus touchés par le chômage^{xix}. L'absence d'apprentissage solide et d'opportunités accroît également leur vulnérabilité à l'influence de groupes criminels et extrémistes^{xx}.

La **nouvelle architecture du système éducatif** prévoit 12 années d'éducation de base, dont 2 de préscolaire, destinées aux apprenants de moins de 15 ans. Elle intègre l'éducation formelle et non formelle. Elle inclue aussi des programmes alternatifs en langues nationales et en français pour offrir une seconde chance aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés.

- Santé publique

Le système national de santé du Bénin comprend **trois niveaux** : central, intermédiaire (départemental) et périphérique (zones sanitaires), où sont assurés les soins de base et les programmes nationaux. L'Autorité de Régulation du Secteur de la Santé veille au droit à la santé pour tous.

Malgré les réformes^{xxi}, le système continue de faire face à des **défis structurels** : taux de couverture sanitaire stable à 96% depuis 2018, infrastructures souvent vétustes, et de densité en personnel qualifié en amélioration (de 5,04 à 8,90 pour 10 000 hab.), mais encore loin de la norme OMS (25/10 000).

La **santé maternelle et infantile** demeure particulièrement préoccupante : mortalité maternelle estimée à 523 décès pour 100 000 naissances, mortalité néonatale (23‰) et infantile (45‰), traduisant un accès limité aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence. Les adolescentes sont exposées aux **violences basées sur le genre**. 25% des adolescentes de 15 à 19 ans ont déjà subi des violences physiques ou sexuelles^{xxii}.

La santé mentale reste par ailleurs insuffisamment prise en compte, dans un contexte marqué par les violences, la pauvreté et les grossesses précoces. Le taux de fécondité (5,7 enfants par femme) et la natalité adolescente (108‰) demeurent élevés, traduisant la persistance de **vulnérabilités sociales**.

Parmi les **avancées**, on note la distribution de 188 ambulances en 2024, l'adoption de protocoles de référence/contre-référence, la digitalisation du suivi obstétrical et néonatal et la gratuité des ambulances pour ces cas.

- Environnement et durabilité

La ratification par le Bénin de la Convention sur la diversité biologique en 1994 traduit une **volonté politique** d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, concrétisée par la Stratégie et le Plan d'action national pour la biodiversité (2011-2020), en cours d'actualisation. Malgré ces efforts, la **perte de biodiversité** se poursuit : 65 % du territoire est occupé par des agroécosystèmes, contre 35% d'écosystèmes naturels et la couverture forestière a diminué de 360 000 ha entre 2000 et 2020, principalement dans les Collines (17 000 ha) et l'Atlantique (8 000 ha)^{xxiii}. Le PAG 2021-2026 et la politique forestière (2023-2032) visent à renforcer la gouvernance et la résilience environnementale.

Cette dynamique est accentuée par les **pratiques agricoles extensives**, qui dégradent les terres disponibles, accroissent la pression sur de nouvelles zones et fragilisent la biodiversité. Le développement résidentiel, commercial et l'exploitation forestière aggravent cette tendance, notamment dans le sud et le centre du pays. Le nord du Bénin conserve encore des zones naturelles majeures autour des parcs W et de la Pendjari, essentiels pour la faune, le tourisme et l'équilibre écologique. Cependant, les actions de préservation et de promotion du tourisme y ont fortement diminué, voire cessé, à cause de la situation sécuritaire actuelle.

Alors qu'elles subissent déjà des chocs multiples, les filles issues des milieux les plus pauvres sont également les plus vulnérables aux chocs externes. Les **catastrophes liées au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité**, telles que les inondations et les sécheresses, exacerbent les inégalités socio-économiques et poussent les familles à adopter des mécanismes d'adaptation négatifs.

Par ailleurs, dans le **secteur de l'eau**, l'État joue un rôle central en assurant l'accès à l'eau potable et en promouvant une bonne gestion des ressources hydriques. Dans ce contexte il faut souligner les réformes qui redéfinissent les attributions de la Direction Générale de l'Eau mettant un focus sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau. Parmi les implications de cette tendance, on peut compter un accès inégal à l'eau qui pourrait générer des tensions sociales, de même qu'une dépendance excessive aux services publics qui risque de limiter l'initiative des communautés et du secteur privé.

- Coopération gouvernementale

Le **programme de coopération gouvernementale 2023-2028** au Bénin vise à renforcer la résilience des populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, pour un développement humain durable^{xxiv}. Il cherche également à améliorer l'accès à des services socioéconomiques de base de qualité, à la sécurité alimentaire et à des emplois décents et durables, dans un contexte de sécurité renforcée, afin d'accroître la résilience face aux chocs économiques, alimentaires, sécuritaires, environnementaux et sanitaires.

Mis en œuvre par ENABEL Bénin, le programme intègre les thèmes transversaux (genre, innovation et digitalisation, travail décent, climat et environnement) et adopte un double ancrage, central et local. Quatre secteurs prioritaires structurent les interventions :

- **Agriculture** : favoriser une transition agroécologique vers des systèmes alimentaires durables, contribuant à la sécurité alimentaire.
- **Secteur (para-)portuaire** : améliorer la viabilité environnementale et promouvoir le travail décent.
- **Santé** : garantir à la population ses droits sexuels et reproductifs et une santé équitable, en co-création avec les acteurs du système de santé.
- **Police** : renforcer la Police républicaine à travers le concept de police communautaire^{xxv}.

Notamment dans domaines de l'agriculture, de la santé et du travail décent, les opportunités de **complémentarités et synergies** entre les programmes d'Enabel et des ACNG sont nombreuses et seront discutés et concrétisés lors du programme 2027-2031. Certaines ont été identifiées dès présent (voir chapitre 7). Dans la continuité du CSC 2022-2026, des **espaces d'échange** entre ACNG et Enabel seront organisés, notamment lors des Dialogue Stratégique et des rencontres CSC au Bénin. Par ailleurs, au mois de novembre 2025, les ACNG ont dressé une **cartographie** de leurs intentions (voir annexe 2), qui sera actualisée au démarrage du CSC 2027-2031 et qui pourrait intégrer les actions des acteurs du **Team Belgium**.

En outre la Société belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO) investit notamment dans le secteur bancaire (ORA group), les entreprises à fort potentiel pour accroître leur croissance et leur développement (Cauris fonds) et dans la sécurité alimentaire et développement rural (Comptoir de Distribution de Produits Agro-alimentaires)

- *Autres acteurs*

La **Coopération bilatérale entre Wallonie-Bruxelles** (WBI) a défini comme thèmes priorités pour 2024-2028 le développement des PME, les industries culturelles et créatives (ICC), le tourisme, l'aide à la jeunesse et intégration socio-économique des personnes fragiles et la gestion de l'eau potable.

Les partenaires internationaux tels que l'UE, l'ONU, l'OIM, la Banque mondiale et la BAD soutiennent des initiatives convergentes en matière de gouvernance, de résilience et d'inclusion socio-économique. En effet, la coopération de **l'Union européenne** (UE) au Bénin, au travers de son initiative Global Gateway, soutient les réformes et le développement socioéconomique, notamment via le secteur privé. Le Programme Indicatif Pluriannuel (MIP) 2021-2027 a mobilisé plus de 167 milliards FCFA entre 2021 et 2024, dans les domaines de l'environnement, la formation professionnelle, l'agriculture, l'énergie, la gouvernance économique, la numérisation, la sécurité et la stabilité. L'UE appuie aussi la promotion des droits humains, de la démocratie et de la société civile, en coordination avec les États membres présents au Bénin (Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas) et les institutions financières européennes, dont la Banque européenne d'investissement. La stratégie Global Gateway repose sur une approche **Équipe Europe**, mobilisant États membres, institutions financières et secteur privé pour soutenir des investissements favorisant une croissance durable. Au Bénin, trois axes structurent cette démarche : le capital humain et naturel, la croissance verte et numérique, et une société prospère et sûre, à travers trois initiatives : emploi des jeunes, énergie verte et port de Cotonou durable.

Les principales agences des **Nations Unies** actives au Bénin sont le PAM, l'UNICEF, le PNUD et le FIDA. Leurs interventions se concentrent principalement sur l'éducation (ODD 4), l'éradication de la pauvreté (ODD 1), la santé (ODD 3), faim zéro (ODD 2), la lutte contre le changement climatique (ODD 13), la paix et justice (ODD 16), ainsi que l'égalité de genre (ODD 5).

Conclusion

Le Bénin se trouve à la croisée des chemins : un pays en croissance rapide, engagé dans des réformes ambitieuses, mais confronté à des inégalités sociales et territoriales, à l'insécurité au Nord, et à une fragilité environnementale. Ces défis appellent à une gouvernance inclusive et un développement équilibré, capables de transformer ce dynamisme en prospérité partagée.

Chapitre 3 Analyse des risques

Description du risque	Impact sur les cibles stratégiques	Probabilité	Impact	Score total	Mesures de gestion
Détérioration de la situation sécuritaire dans le Nord du pays et/ou une expansion des incidences vers d'autres régions	L'impact variera selon les zones d'intervention : • Difficulté d'accès aux zones d'intervention • Réduction de la disponibilité et accès à l'alimentation • Déplacements internes vers le Sud du pays • Suspension des opérations dans les zones affectées • Réduction de l'activité économique	4	5	20	• Développement de plans de contingence • Coordination étroite avec les autorités sécuritaires • Coordination avec les acteurs humanitaires dans la recherche d'une approche Nexus HDP • Renforcement des capacités locales pour maintenir les opérations essentielles
Aléas climatiques extrêmes. (sécheresse dans le Nord du pays, inondations dans le Centre et Sud du pays)	• Difficulté d'accès aux zones d'intervention • Suspension des activités de développement • Déplacements internes • Perte de moyens de subsistance agricoles et réduction des rendements	3	4	12	• La transition agroécologique constitue en elle-même une stratégie de prévention et d'atténuation • Intégration de mesures d'adaptation climatique dans les activités • Promotion de pratiques agricoles résilientes (AWD, biochar, variétés tolérantes) et des énergies vertes • Suivi météorologique et systèmes d'alerte précoce • Collaboration avec les structures locales pour la gestion des catastrophes
Agitation politique liée aux élections et mécontentement des jeunes (NEET).	• Perturbation des activités dans les zones urbaines et rurales • Suspension temporaire des déplacements du personnel • Ralentissement des interventions	3	4	12	• Plan de continuité des opérations en période préélectorale, électorale et post-électorale • Surveillance du climat sociopolitique

Description du risque	Impact sur les cibles stratégiques	Probabilité	Impact	Score total	Mesures de gestion
	Risques accrus pour la sécurité du personnel et des partenaires				- Communication proactive avec les autorités locales et partenaires - Ajustement du calendrier d'activités pendant les périodes sensibles
Dégradation de l'environnement économique local et contraction du climat des affaires (instabilité macroéconomique, inflation, taux d'intérêt élevés, accès limité au financement, fluctuations des prix agricoles, faiblesse des chaînes de valeur locales ou recul des investissements privés)	- Fragilisation des MPME et ralentissement de leur croissance - Diminution du pouvoir d'achat affectant la demande locale - Difficultés d'accès au crédit, retard d'investissements productifs - Réduction des MPME à intégrer les filières porteuses - Risque accru de défaillance d'entreprises accompagnés	2	4	8	- Appui renforcé à la structuration économique territoriale et aux chaînes de valeur locales - Promotion des solutions de financement adaptées - Accompagnement en gestion financière, digitalisation et résilience économique des MPME - Dialogue continue avec les acteurs publics pour encourager des réformes favorables au climat des affaires - Diversification des partenaires publics/privés
De nouvelles orientations nationales sont peu compatibles avec les enjeux du développement local et d'une décentralisation démocratique	- Ralentissement du processus de décentralisation - Perte d'efficacité et d'efficience des interventions au niveau local - Augmentation de la bureaucratie	3	3	9	- Surveillance du climat sociopolitique - Communication proactive avec les autorités locales et partenaires Dialogue avec les différents ministères
Des nouvelles structures nationales avec des nouveaux mandats changent ou limitent les champs d'intervention de la société civile et du secteur privé.	Limitation ou adaptation des champs d'intervention des ACNG, entraînant par conséquent une réduction de leur contribution à l'atteinte de certaines cibles, selon la nature des structures mises en place	2	4	8	- Maintenir une flexibilité dans la planification et approches. - Surveillance du climat sociopolitique - Communication proactive avec les autorités locales et partenaires - Ajustement des champs d'intervention selon les besoins et exigences

Chapitre 4 Présentation des cibles stratégiques

Fortes de l'expérience du CSC 2022–2026 et de l'analyse du contexte national, le CSC 2027–2031 maintient les six cibles stratégiques, en les reformulant pour **renforcer l'inclusivité, la résilience et les liens entre cibles, tout en s'adaptant aux défis actuels** du Bénin.

Alignées sur les **ODD** (notamment 2, 3, 4, 6, 8 et 16) et les priorités du Ministre, elles répondent aux lacunes identifiées via des **approches systémiques** : santé, agroécologie, gestion intégrée de l'eau, participation des femmes et des jeunes, et renforcement des compétences.

Les approches ciblent les **causes structurelles**, favorisent les **synergies thématiques et géographiques** et visent à accroître la résilience face aux risques sécuritaires, climatiques et politiques, en intégrant des mesures de contingence et des interventions flexibles adaptées aux contextes locaux.

Les **éléments structurants transversaux** des approches sont :

- *Approche fondée sur les droits humains* : elle guide les ACNG et leurs partenaires, en promouvant les droits fondamentaux, le renforcement de la justice sociale et l'égalité de genre.
- *Inclusion avec une attention aux personnes vulnérables* : application du principe Leave No One Behind pour réduire les inégalités et discriminations en identifiant vulnérabilités, sensibilisant les communautés, favorisant la participation et l'autonomisation.
- *Gestion durable de l'environnement et action climatique* : priorité à la protection environnementale et à l'adaptation au changement climatique, car les plus vulnérables en sont les premiers *impactés*.
- *Triple Nexus* : renforce la cohérence entre aide humanitaire, développement et consolidation de la paix. Le dialogue social et la bonne gouvernance sont indispensables dans cette approche.
- *Innovation* : pour maximiser l'efficacité et l'impact des interventions.

Les ACNG suivantes contribuent aux Cibles Stratégiques¹ :

- **CS1 (Paix & Institutions fortes)** : 16 ACNG (APEFE, CEBioS, DBA, Dynamo International, Eclasio, Iles de Paix, Join For Water, Louvain Coopération, MSV, Plan International, Rikolto, Search for Common Ground, Trias West Africa, UVCW, VSF et VVSG).
- **CS2 (Bonne Santé & bien-être)** : 13 ACNG (Chaîne de l'Espoir Belgique, DBA, Eclasio, HI, Iles de Paix, Institut de Médecine Tropicale (IMT), Louvain Coopération, MdM, Memisa, MSV, Rode Kruis Vlaanderen, Plan International et VSF).
- **CS3 (Gestion Ressources en Eau)** : 7 ACNG (CEBioS, DBA, Eclasio, Iles de Paix, JFW, LC et Rikolto).
- **CS4 (Zéro Faim)** : 9 ACNG (CEBioS, DBA, Eclasio, Iles de Paix, Join For Water, Louvain Coopération, Rikolto, Trias West Africa et VSF).
- **CS5 (Éducation de qualité)** : 13 ACNG (APEFE, CEBioS, DBA, Dynamo International, Eclasio, HI, IMT, Louvain Coopération, MSV, Plan International, Rode Kruis Vlaanderen, Rikolto et Via Don Bosco).
- **CS6 (Emploi décent)** : 12 ACNG (APEFE, DBA, Dynamo International, Eclasio, HI, Iles de Paix, Louvain Coopération, Plan International, Rikolto, Trias West Afrika, Via Don Bosco et VSF).

Outre les 6 CS, les membres du CSC Bénin contribueront également de **manière transversale** (i) à la lutte contre la pauvreté (**ODD1**), aux des droits des femmes et inégalités de genre (**ODD 5**) et (ii) à la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et l'adaptation et la lutte contre le changement climatique (**ODD 13**).

¹ La participation réelle des ACNG aux différentes Cibles Stratégiques sera approfondie lors des dialogues stratégiques.

Cible Stratégique 1 (Paix et Institutions fortes)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 16 de la manière suivante : Promouvoir des modes de gouvernance axés sur les principes de paix, de durabilité, d'égalité et de respect des droits humains, en renforçant l'efficacité, la responsabilité et l'accessibilité des institutions, à tous les niveaux, ainsi que la cohésion sociale et le rôle actif des acteurs du territoire comme leviers de développement.

5.1 Pertinence

Lien avec l'analyse de contexte et des risques

La bonne gouvernance, fondée sur des principes tels que l'efficacité, l'efficience, l'accès à l'information, la participation démocratique, la redevabilité et la transparence, est un **préalable indispensable** pour garantir les droits humains de toutes et tous. L'analyse du tableau de bord des ODD (2025) montre toutefois que les progrès vers l'ODD 16 restent en stagnation.

La formulation de la Cible Stratégique 1 s'appuie sur un contexte marqué par la stagnation des progrès vers l'ODD 16, la montée des risques sécuritaires dans le Nord du Bénin et la nécessité de renforcer la cohésion sociale et la décentralisation démocratique. Les réformes institutionnelles récentes, bien qu'ambitieuses, révèlent une tendance à la centralisation qui peut limiter la participation citoyenne et la redevabilité. Dans ce cadre, **promouvoir des modes de gouvernance** fondés sur la paix, le dialogue social, la durabilité, l'égalité et le respect des droits humains, ainsi que **renforcer l'efficacité et l'accessibilité des institutions** à tous les niveaux, répond à la fois aux besoins des populations (notamment femmes et jeunes) et aux priorités nationales et internationales en matière de stabilité et de développement inclusif.

Compte tenu de l'importance transversale de la gouvernance et des institutions fortes pour atteindre les ODD, conjuguée à la politique de décentralisation, la plupart des ACNG s'inscrivent dans cette Cible Stratégique.

Lien avec les ODD

Un consensus s'est dégagé parmi les ACNG et leurs partenaires pour concentrer les interventions sur les **aspects concrets de la gouvernance** aux différents niveaux (local, communal, départemental, national et transfrontalier) et souligner le **rôle essentiel d'une société civile active** pour une gouvernance de qualité et ainsi contribuer à l'atteinte des ODD 16.b (Politiques non discriminatoires), ODD 16.3 (Promouvoir l'Etat de droit aux niveaux national et international et garantir à tous un égal accès à la justice) et ODD 16.6 (Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux).

Lien avec les besoins des groupes cibles et des partenaires

Les ACNG ont constaté que l'adhésion à des principes de bonnes gouvernances **renforce la cohésion sociale et la confiance** des populations envers l'action publique. Dans un contexte où la gouvernance peine à trouver le juste équilibre entre action décisive et adhésion sociale, notamment face à la situation sécuritaire au Nord et à la pression foncière liée à la sédentarisation du bétail, le renforcement des institutions aux niveaux local, départemental et national est essentiel.

Pour garantir durablement des services de base de proximité aux citoyen·nes, dans un cadre de vie sain et résilient, il est indispensable de **renforcer les capacités** organisationnelles et les compétences des institutions concernées.

Lien avec les politiques nationales

La contribution des ACNG à l'ODD 16 **s'aligne avec les cibles prioritaires** définies par le pays et sur les valeurs et principes du PAG 2021–2026, notamment l'instauration d'un nouvel état d'esprit pour engager le pays dans une dynamique de paix, sécurité, bonne gouvernance et prospérité économique. Elle soutient également la responsabilisation, la redevabilité, le renforcement de l'unité nationale et la crédibilité de l'État.

Les interventions des ACNG se fondent sur les **politiques nationales en vigueur** : protection de l'enfance et de la jeunesse, promotion du genre, décentralisation et Plan de Développement Communal (PDC), Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité (SPANB), Stratégie Nationale pour l'emploi et plan stratégique 2024-2029 de développement des micros, petites et moyennes entreprises, Stratégie Nationale de Développement de l'Agriculture Écologique et Biologique au Bénin (SNDAEB-Bénin), ainsi que la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) (loi 2010-44 et textes d'application). Dans les partenariats avec les autorités, les interventions sont coconstruites avec la haute hiérarchie administrative et politique et dans certains cas, négociées directement avec elles.

La CS est en lien avec les processus liés aux **conventions internationales**, notamment la Convention sur la Diversité Biologique, les résolutions 1325 "Femme, Paix et Sécurité" et 2250 "Jeunesse, Paix et Sécurité" des Nations Unies auxquelles le Bénin est signataire.

Lien avec les autres acteurs de coopération

La cible répond directement aux **priorités du Ministre** sur les "biens publics globaux", à travers la bonne gouvernance des ressources naturelles, l'amélioration de la gouvernance du secteur de santé et encore à travers le rôle préventif que la gouvernance joue pour maintenir la sécurité et la stabilité.

La cible s'inscrit dans le « Cadre politique pour la coopération belge au développement dans le secteur de la sécurité » (2020), visant des institutions performantes, responsables et transparentes pour une société pacifique, y compris la lutte contre la corruption. Elle est également **cohérente avec le programme bilatéral** d'Enabel, axé sur le renforcement des capacités des institutions et de la société civile, ainsi qu'avec la programmation conjointe de l'UE (2021-2026) au Bénin, qui soutient la bonne gouvernance pour le développement, notamment en matière de dépenses publiques, paix et sécurité.

6.1 Approches

Les approches déployées par les ACNG soutiennent les **droits fondamentaux** (garanties de l'état de droits, les droits sociaux et les droits politiques). Dans leurs approches les ACNG donnent une **attention particulière aux femmes et aux jeunes**. Les approches déployées par l'ensemble des ACNG sont basées sur neuf piliers :

1. **Contribuer au renforcement de capacités** des autorités, élus et fonctionnaires publics aux différents niveaux (communautaire, communal, départemental et national) en charge de la mise en œuvre des politiques et stratégies de gouvernance. Les échanges et la réciprocité constituent un outil essentiel dans ce processus (Cible ODD 16.6).
2. **Contribuer au renforcement du dialogue** par le soutien aux OSC béninoises dans leur participation dans les plateformes et cadres de concertation aux différents niveaux (national et local) (Cible ODD 16.7).
3. **Accompagner des processus d'actualisation et de mise en application** de la législation, en apportant une expertise spécifique, par exemple sur les droits des enfants en situation de rue ou droits des filles à la scolarisation ou la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique, ou l'exécution de La loi n° 2002-07 du 24 Août 2004 contre le mariage d'enfants (âge légal du mariage est 18 ans pour filles et garçons) (Cible ODD 16.3).
4. **Soutenir les partenaires et autres OSC pour porter leur plaidoyer** auprès des pouvoirs publics, notamment en faveur de la consolidation de la décentralisation, du renforcement du cadre juridique des droits humains (avec une attention particulière aux droits des enfants, des jeunes, des femmes et des personnes handicapées) et de la protection de l'enfance (Cible ODD 16.6).
5. **Appuyer les populations et les OSC**, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées et leurs organisations, pour renforcer leur implication dans l'orientation du développement et leur rôle de vigilance citoyenne (Cible ODD 16.7 et 16.10).
6. **Contribuer à la mise en application de la loi contre le mariage d'enfants** à travers des activités de plaidoyer au niveau national, campagnes locales et mobilisation.
7. **Sensibiliser et mobiliser des OSC quant à leurs droits et devoirs** dans le cadre de la décentralisation au Bénin, et promouvoir leur participation active aux processus de

gouvernance, par exemple à travers les « Groupes Mobiles de Concertation » (GMC) qui favorisent le dialogue et la prise de décision sur des sujets précis (Cible ODD 16.7 et 16.10).

8. **Valoriser les connaissances et les mécanismes de gouvernance locaux et traditionnels**, notamment pour la gestion des ressources naturelles (Cible ODD 13.b) et la résolution des conflits / violences (ODD 15.9).
9. **Renforcer les capacités et compétences des individus, communautés et OSC** afin qu'ils œuvrent localement de manière autonome et durable à la protection des droits fondamentaux, en particulier des populations vulnérables (enfants et jeunes, femmes, personnes handicapées).

7.1 Complémentarités et synergies

Les complémentarités² et synergies³ potentielles entre les ACNG, leurs partenaires et autres acteurs de la coopération se manifestent à **plusieurs niveaux, tant thématiques que géographiques**. À ce stade, les propositions de programmes des ACNG étant encore en phase de conception, et compte tenu de l'incertitude liée aux coupes budgétaires de la coopération, il est difficile de spécifier précisément le potentiel de ces synergies et complémentarités. Ce paragraphe explique le **processus** qui permettra de développer la complémentarité et la synergie lors de la mise en œuvre des programmes.

Un premier aperçu des collaborations possibles

Dès octobre 2025, les ACNG se sont réunis pour initier **une réflexion collective** sur les synergies et complémentarités à développer dans le cadre des futurs programmes. Ces échanges avaient pour but de :

- Renforcer la **connaissance mutuelle** entre les membres, notamment les nouveaux arrivants au CSC
- Encourager les **rencontres bilatérales ou multilatérales** pour définir concrètement les axes de collaboration

Lors de l'atelier de fin novembre 2025, une **cartographie** des interventions des différents ACNG par cible a été élaborée (voir annexe 2), renforçant ainsi la visibilité de leur présence et la **compréhension mutuelle** de leurs thématiques et des approches. Les ACNG présents ont ensuite engagé des échanges directs sur les possibilités de synergie et de complémentarité entre leurs actions. Ces avancées constituent des étapes importantes dans le processus de construction de synergies et dans la garantie d'une meilleure complémentarité des interventions.

Une **liste non exhaustive** de pistes de complémentarités et synergies a été dressée. Ces propositions, encore en cours d'affinement, reflètent les **premières intentions** de collaboration. Elles seront précisées et enrichies dans les mois à venir, en fonction de l'évolution des programmes des ACNG. Des synergies et complémentarités intègrent systématiquement les partenaires locaux.

Des collaborations élargies

Les complémentarités et synergies envisagées ne se limiteront pas aux membres du CSC. Elles concernent aussi d'autres **acteurs belges ou internationaux**, comme Enabel, l'Union européenne, ou encore des organisations internationales, mais aussi les **CSC thématiques** CSC Travail décent et CSC HES4SD.

Une première réunion virtuelle d'échange avec Enabel a eu lieu en novembre 2025. Comme dans le CSC 2022-2026, **Enabel et les ACNG continueront des échanges réguliers**, notamment lors des dialogues stratégiques et des forums des ACNG. Ces rencontres permettent de :

² La complémentarité désigne des initiatives qui se renforcent mutuellement et permettent de dépasser les limites individuelles. La complémentarité n'implique pas nécessairement une coopération.

³ La synergie est la coopération active entre au moins deux organisations qui génère une valeur ajoutée par rapport à l'effort individuel de chaque organisation (en termes d'efficacité, de durabilité, d'efficacité, etc).

- Mieux connaître les programmes respectifs ;
- Identifier des pistes de collaboration, ensuite approfondies en bilatéral. Pour le prochain programme DGD, des pistes seront prévues entre Enabel et plusieurs ACNG, en lien avec les cibles stratégiques communes ou sur des thématiques transversaux.

L'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de l'ensemble des interventions des ONG sont appuyés par des **concertations en permanence et de façon transversale** entre les ACNG et avec des autres acteurs. Plus spécifiquement on peut mentionner :

- Participer activement aux différents **cadres de concertations** (comme des groupes sectoriels PTF) et **plateformes thématiques** existant dans le pays (tous les ACNG)
- Initier un dialogue et participer aux **échanges des informations et méthodologies dans l'objectif d'une approche Nexus HDP** (ACNG actifs dans le Nord du pays, acteurs humanitaires belges et non belges)
- Partager des **analyses de contexte sécuritaire** (ACNG, Ambassade, Enabel)
- Entretenir un **dialogue avec l'Ambassade, la DGD et Enabel** sur les interventions respectives (tous les ACNG, Ambassade, DGD, Enabel)
- Faire le point au moins une fois par an sur la **mise en œuvre des complémentarités et synergies** et leurs réorientations éventuelles (tous les ACNG, Enabel, autres acteurs de la coopération)

Un suivi régulier et inclusif

À chaque réunion de suivi du CSC, les ACNG partageront **leurs besoins, idées de collaboration et difficultés rencontrées**. Un bilan des synergies et de leur avancement sera réalisé avant chaque dialogue stratégique. Le schéma des liens entre ACNG sera mis à jour régulièrement, en associant les partenaires locaux, Enabel, l'Ambassade et les membres des CSC thématiques.

Les synergies et complémentarités potentielles sont déjà identifiés en novembre 2025 et seront confirmés au démarrage du programme :

Complémentarités et synergies au niveau de la CS 1	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Synergies et Complémentarités entre ACNG	
Gouvernance transfrontalière des bassins versants Gouvernance locale de l'eau	JFW, Rikolto et LC
Gouvernance des ressources naturelles Gestion des conflits Agropastoralisme	DBA, VSF, Search for Common Ground, HI, Rikolto, LC, Eclasio, CEBioS
Renforcement de capacités des Guichet Unique de Protection Sociale	Plan International, HI, Search for Common Ground, MdM, Dynamo International, Via Don Bosco
Soutien à la bonne gouvernance locale	VVSG, UVCW
Gouvernance des OSC	Iles de Paix, Trias WA et Eclasio
Synergies des ACNG avec d'autres acteurs	
Réseaux et plateformes de diffusion des connaissances centré sur le renforcement de la gouvernance, la gestion inclusive et durable des ressources naturelles et des écosystèmes aquatiques	ACNG inscrits dans la CS Autres acteurs : institutions béninoises et OSC béninoises
Protection des enfants	Dynamo International, MdM, Plan International, Rikolto

Insertion sociale des enfants et des jeunes vulnérables	Carrefour Jeunesse Afrique, Ministère des Affaires Sociales et le Microfinance (MASM)
Gouvernance des ressources naturelles	JFW, CEBioS, Rikolto, LC, Eclasio Enabel Universités (UAC, Parakou)
Concertation et échanges dans une approche Nexus HDP	ACNG actifs et Acteurs humanitaires
Complémentarités entre ACNG et autres acteurs	
Gouvernance des ressources naturelles	CEBioS, JFW, LC Autres acteurs : Ministères (Environnement, Agriculture, Mines), SONEB, OBF, ABE, Association Nationale des Organisations professionnelles des Eleveurs de ruminants (ANOPER), collectivités locales, secteur privé et partenaires techniques et financiers.
Gestion du milieu marin et portuaire	CEBioS Enabel Autres acteurs : Port Autonome de Cotonou, ABE, IRHOB, collectivités côtières, le secteur privé

Cible Stratégique 2 (Bonne Santé et bien-être)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 3 de la manière suivante : Permettre à tous de vivre en bonne santé, promouvoir le bien-être de tous à tout âge et renforcer la résilience en santé, à travers la prévention, le renforcement de capacité communautaire, l'amélioration de la qualité, de la disponibilité et de l'accessibilité des soins de santé, curatif, réadaptatif et palliatif, avec une attention particulière aux personnes les plus vulnérables.

5.2 Pertinence

Lien avec l'analyse du contexte et des risques

La formulation de la Cible Stratégique 2 s'appuie sur la stagnation des progrès vers l'ODD 3 signalée par le tableau de bord 2025. Le système de santé béninois demeure marqué par une **pénurie de personnel, des infrastructures insuffisantes et des taux élevés de mortalité maternelle et infantile**. Ces fragilités sont amplifiées par la pauvreté, les mariages précoces, les grossesses adolescentes et les violences basées sur le genre, ainsi que par les crises sécuritaires et climatiques. D'où la nécessité d'une **approche systémique** intégrant prévention, résilience communautaire et santé sexuelle et reproductive.

La cible reflète désormais une **conception élargie** de la santé comme système intégré, dépassant l'accès aux soins pour inclure prévention, bien-être, résilience et réadaptation. Cette évolution a encouragé l'engagement de nouveaux ACNG. Par rapport au CSC 2022-2026, plusieurs organisations auparavant actives dans d'autres cibles souhaitent désormais contribuer à la CS2 à travers des actions de prévention et des initiatives communautaires.

L'ensemble des ACNG accordent la priorité :

- À l'**accès** à des interventions sanitaires préventives, curatives, psycho-sociales, rééducatives et réadaptatives de qualité pour toute la population, avec une attention particulière aux personnes vulnérables, notamment les enfants et les femmes ;
- Au **renforcement** des ressources humaines, équipements, infrastructures et de leur gestion, tant sur le plan quantitatif que qualitatif ;
- À l'appui à l'**autonomisation** des populations et des groupes cibles et à la constitution d'une couverture sanitaire universelle.

Lien avec les ODD

L'analyse de l'évolution de l'ODD 3 en 2025 indique d'ailleurs une progression « stagnante ».

De façon plus spécifique, les interventions contribueront aux cibles suivantes :

- **ODD 3.1** (d'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes)
- **ODD 3.2** (d'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12/1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25/ 1 000 naissances vivantes)
- **ODD3.3** (d'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles)
- **ODD 3.4** (d'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et bien-être)
- **ODD 3.7** (d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux)

- **ODD 3.c** (Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement).

Elles entretiennent également des liens avec d'autres ODD : l'ODD 2 (faim zéro) via la nutrition, l'ODD 16 (institutions fortes) et l'ODD 4 (éducation de qualité) à travers la recherche et la gestion des connaissances, l'ODD 1 (pas de pauvreté) par la promotion de mutuelles de santé, et l'ODD 5 (égalité des sexes) via la santé reproductive. Enfin, elles contribuent à la préparation aux catastrophes à travers la formation aux premiers secours et le renforcement global de la résilience de la population.

Lien avec les besoins des groupes cibles et des partenaires

Malgré les réformes et progrès structurels, le Bénin fait face à des **défis systémiques** : pénurie de personnel (8,9/10 000 habitants contre 25/10 000 selon l'OMS), infrastructures vétustes, taux élevés de mortalité maternelle et infantile, vulnérabilité face aux catastrophes et poids des déterminants sociaux de la santé. Ces facteurs fragilisent la **résilience du système** et limitent l'**accès équitable et de qualité** aux soins.

Les premiers secours communautaires répondent à la **nécessité de préparation aux catastrophes** naturelles et humaines, de plus en plus probables du fait du changement climatique, ainsi qu'aux accidents de la route (27,5 décès/100 000 habitants par an). La formation des premiers intervenants non professionnels réduit les retards critiques, améliore la reconnaissance des urgences et la fourniture d'aide avant les soins professionnels.

Le **taux de mortalité maternelle** reste élevé (523/100 000 naissances vivantes en 2020), malgré un réseau national de soins obstétricaux et néonataux couvrant 94 % de la population. Le taux de mortalité infanto-juvénile est de 80‰ NV en 2021-2022, après une baisse régulière de 2001 à 2011, puis une légère hausse jusqu'en 2021. Le taux de natalité chez les adolescentes de 15-19 ans est de 108‰, avec 18 % déjà en union et 11,2 % ayant eu au moins un enfant selon les données MICS 2021-2022.

Les **interventions de prévention du mariage d'enfants** agissent à plusieurs niveaux : connaissance des droits et de la santé sexuelle et reproductive des filles, renforcement des cadres législatifs et politiques publiques, et amélioration des services sanitaires, éducatifs et de protection.

La **santé mentale** reste une priorité négligée, malgré les besoins croissants chez les enfants, jeunes et femmes exposées à des facteurs de vulnérabilité tels que violences, grossesses précoces, pauvreté, handicap et stigmatisation.

Le **financement communautaire** joue un rôle majeur dans le financement de la santé, mais pèse sur la population et contribue aux trois retards (décider d'utiliser les services, accéder aux établissements, recevoir un traitement adéquat). Les dépenses catastrophiques réduisent l'accès aux soins et peuvent pousser des familles dans la pauvreté. La **couverture maladie** reste largement absente pour la majorité, notamment dans les secteurs agricole et informel.

Enfin, les interventions répondent aux besoins et priorités des partenaires et s'appuient sur des **études et évaluations préparatoires** aux niveaux national, départemental et communautaire (notamment des OSC béninoises partenaires des ACNG). L'adhésion groupée aux mutuelles sociales améliore la couverture maladie et la qualité des soins grâce au Médecin Conseil et aux cadres de concertation. Les mutuelles contribuent également à la prévention des maladies non transmissibles, en renforçant les connaissances et comportements de santé des populations.

Lien avec les politiques nationales

La **santé communautaire** constitue une composante majeure du système national, organisée de manière décentralisée et intégrée à la structure pyramidale sanitaire, notamment dans les zones sanitaires. La stratégie phare est la Composante Locale du Système de Santé (CoLoSS) dans chaque village ou quartier urbain, incluant des agents de santé communautaire qualifiés (ASCQ) et des relais communautaires (RC),

supervisés techniquement par les centres de santé et administrativement par les autorités locales. La **Politique Nationale de Santé Communautaire** (PNSC), lancée en juin 2023, vise à renforcer la prévention, la promotion de la santé et un dispositif permanent d'alerte au sein des communautés.

Lien avec les autres acteurs de coopération

La CS2 s'inscrit dans les **priorités de la coopération belge** : droits humains, santé équitable et approche systémique des soins, et inclusion des femmes et des jeunes.

Le programme bilatéral belge (2023-2028), mis en œuvre par Enabel, vise à garantir à la population ses droits sexuels et reproductifs et une santé équitable, en cocréation avec les acteurs du système de santé.

Cette orientation correspond directement à la CS2, qui cherche à promouvoir le bien-être à tout âge, renforcer la résilience en santé et améliorer la qualité, la disponibilité et l'accessibilité des soins. La cible s'aligne avec l'objectif 3 d'Enabel sur la promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive.

Les interventions s'alignent sur les **orientations de l'OMS**, notamment la formation de membres de la communauté aux premiers secours de base et la mise en place de réseaux de premiers intervenants, particulièrement pertinentes au Bénin où la densité de personnel qualifié reste faible, compromettant la qualité et la continuité des soins, surtout en zones rurales et périphériques.

L'OMS a en effet démontré que les services de santé intégrés sont beaucoup plus efficaces que les services spécifiques, et qu'ils bénéficient essentiellement aux mères et aux enfants.

La CS2 partage également des points communs avec le **programme conjoint de l'UE** au Bénin dont un des 3 piliers concerne le développement humain, notamment le renforcement de la protection sociale.

6.2 Approches

Les ACNG déploient des approches complémentaires pour atteindre la Cible Stratégique 2 (CS 2), qui peuvent être résumées ainsi :

1. **Contribuer au renforcement des capacités et des compétences** des acteurs dans du secteur santé, en agissant à plusieurs niveaux :
 - Institutionnel, organisationnel et technique : appui aux pouvoirs publics et aux services déconcentrés et décentralisés et aux plateformes des utilisateurs des services de santé pour améliorer la gouvernance et la performance du système de santé.
 - Ressources humaines : développement des compétences des professionnels de santé afin d'assurer des soins de qualité et renforcement des capacités de sensibilisation (promotion de bonnes pratiques), de suivi et de prise en charge en matière de santé, de premiers secours, de recrutement de donneurs de sang volontaire et non-rémunéré, et de nutrition des acteurs communautaires pertinents (relais communautaires, volontaires, etc.) (Cible ODD 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.7).
 - Communautaire : consolidation des capacités des relais communautaires, volontaires et autres acteurs locaux pour la sensibilisation (promotion des bonnes pratiques), le suivi et la prise en charge en matière de santé, y compris les premiers secours et la nutrition (Cible ODD 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.7 et 3c).
2. **Soutenir les OSC dans le secteur de la santé** et leurs regroupements afin d'améliorer la gouvernance du secteur (Cible ODD 3c).
3. **Contribuer au renforcement du dialogue et la collaboration** (ODD 3c).
 - Entre les différentes parties prenantes du secteur de la santé à tous les échelons de la pyramide sanitaire et
 - Entre le secteur de la santé et les autres secteurs/disciplines ayant un impact sur la santé des populations, notamment dans le cadre de l'approche One Health.

4. **Appuyer la fourniture des soins** par les acteurs du secteur, y compris en santé sexuelle et reproductive, et assurer protection, prise en charge, référencement, accompagnement, tout en portant une attention particulière aux disparités de genre.
5. **Contribuer à l'amélioration de la couverture** en infrastructures, équipements et intrants (y compris l'approvisionnement en sang), ainsi que l'environnement technique et sanitaire des formations sanitaires, dans le respect de l'environnement (Cible ODD 3.d) ;
6. **Soutenir le développement d'un système de soins de qualité, accessible à tous**, en particulier dans le cadre de couverture sanitaire universelle, de la couverture en ressources humaines et infrastructures sanitaires, et du recours aux TIC (e-Health) (Cible ODD 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.7).;
7. **Contribuer à l'autonomisation des communautés** (notamment les femmes) et leurs capacités à influencer les centres de décision et à favoriser l'émergence de structures issues des besoins, de la culture et des valeurs des populations, en vue d'une meilleure accessibilité et durabilité des services (Cible ODD 3.d).
8. **Mener des actions de sensibilisation relatives** à divers problèmes de santé, à la SSRAJ, à la nutrition et aux mécanismes de solidarité et d'équité, auprès des communautés (notamment les femmes) (Cible ODD 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.7).
9. **Contribuer à l'amélioration de la nutrition** à travers l'amélioration de la disponibilité et de l'accès d'une alimentation équilibrée et saine (Cible ODD 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5).;
10. **Appuyer les actions de réduction des risques** liés aux catastrophes et événements dangereux ainsi que les actions de prévention et contrôle des infections dans les structures sanitaires (Cible ODD 3.2, 3.4 et 3d)

7.2 Complémentarités et synergies

Les complémentarités et synergies potentielles entre les ACNG et autres acteurs se manifestent à plusieurs niveaux, tant thématiques que géographiques. À ce stade, les propositions de programme des ACNG étant encore en phase de conception, et compte tenu de l'incertitude liée aux coupes budgétaires de la coopération, il est difficile de spécifier précisément le potentiel ou la probabilité de ces synergies et complémentarités. Le paragraphe 7.1 explique le processus qui permettra de développer la complémentarité et la synergie lors de l'élaboration et la mise en œuvre des programmes.

Néanmoins, les ACNG ont identifié **plusieurs opportunités prometteuses** en fin 2025 lors de l'élaboration du CSC 2027-2031, notamment :

Complémentarités au niveau de la CS 2	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Complémentarités entre ACNG	
Renforcement RH, équipements, réhabilitation, construction établissements de santé Renforcement de la gouvernance (docs stratégiques)	MDM, LC, RKV, MSV, Memisa et MT
Développement des activités de prévention (Prévention et contrôle des infections - PCI, Maladies Non Transmissibles -MNT, Santé communautaire)	LC, DBA, RKV, MSV, Memisa, VSF et IMT
Synergie axée sur le renforcement du système de santé local	HI, MSV, MdM, Memisa, Chaîne de l'Espoir local
Synergies entre ACNG	
Santé mentale, soutien PSS	HI, MdM, Dynamo International et RKV
Références/GR et Santé communautaire Premiers secours	RKV, LC, Memisa, MSV, DBA, Plan International, MdM, VSF, Eclasio

Gestion dans ambulances	
Renforcement premier secours	RKV, DBA, MSV
Accompagnement et référencement des jeunes filles vers les services SSR et appui psycho social	Plan International, MdM, Memisa
Complémentarités entre ACNG et d'autres acteurs	
Renforcement du système d'approvisionnements en produits sanguines	RKV Agence Nationale de transfusion Sanguine
Santé nutritionnelle des enfants moins de 5 ans	Louvain Coopération UNICEF
Collaboration territoriale au Borgou	Memisa, MSV ENABEL
Collaboration besoins en néonatalogie	HI, Chaîne de l'Espoir Belgique ENABEL
Synergies entre ACNG et d'autres acteurs	
Amélioration de l'accès et de la couverture des mutuelles de santé	ACNG Coupole AMCES, la Fédération Nationale des Mutuelles Sociales du Bénin (FENAMUS) et l'Union des Mutuelles Sociales
Collaboration sur la recherche sanitaire	HI, Memisa, MSV, Chaîne de l'Espoir Belgique IMT (ITG) Universités
Maintenance biomédicale dans le Borgou et les Collines	MSV Enabel Ministère de la santé (Direction des établissements hospitaliers, Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière)

Cible Stratégique 3 (ressources en eau)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 6 de la manière suivante : Contribuer à une utilisation équitable et une gestion durable des ressources en eau, en soutenant leurs divers usages, en préservant les écosystèmes aquatiques et les services écosystémiques pour renforcer la résilience des communautés locales.

5.3 Pertinence

Lien avec l'analyse du contexte et des risques

La formulation de la Cible Stratégique (CS) pour le CSC 2027-2031 reflète l'évolution du secteur de l'eau au Bénin, à la suite des réformes institutionnelles, notamment :

- Création d'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR)
- Restructuration de la Direction générale de l'eau (DGEau).

Étant donné que l'État assume désormais seul, la responsabilité de l'approvisionnement en eau en milieu rural et urbain, les ACNG ont décidé de concentrer leur contribution à l'atteinte de l'ODD 6 sur la **gestion durable et équitable des ressources en eau**. Ainsi, l'ensemble des ACNG contribueront aux ODD 6.4 (d'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau) et ODD 6.5 (d'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient), ce qui est de près lié aux ODD 11, 13, 14.

Avec ce changement de focus, plusieurs ACNG, notamment celles intervenant dans la transition agroécologique, pour lesquelles la rétention de l'eau in situ et la gestion durable et équitable de l'eau sont des principes clés, ont également choisi de contribuer à cette cible.

Lien avec les ODD

La Cible Stratégique 3 s'inscrit dans l'ODD 6, « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau », en particulier :

- **Cible 6.6** : protection et conservation des écosystèmes liés à l'eau ;
- **Cible 6.3** : utilisation rationnelle des ressources en eau, appuyée par la Stratégie PURE (Protection et Utilisation Équitable des Ressources en Eau) ;
- **Cible 6.5** : mise en œuvre de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) à travers la création de comités de l'eau.

Elle a des interconnexions avec l'ODD 11 (Villes durables), l'ODD 13 (Action climatique) et les ODD 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre).

Lien avec les besoins des groupes cibles et des partenaires

Ces dernières années, le **progrès a été lent** : actuellement, 70 % de la population a accès à l'eau potable (basic ou sûre) contre 68 % en 2019. Les changements climatiques, provoquant sécheresses et inondations, ainsi que la dégradation des terres, rendent urgent le **renforcement de la Gestion Intégrée des ressources en Eau (GIRE)**, adoptée par le Bénin comme approche de développement des ressources en eau depuis 1998.

La gestion intégrée demande une **approche systématique** au niveau de bassins versants. Les interventions des ACNG visent à **conserver et restaurer** les écosystèmes aquatiques et les services écosystémiques qu'ils fournissent, au bénéfice des communautés et à **accroître leur résilience** face aux changements climatiques et fonciers.

Au Bénin, la corvée de l'eau reste principalement une tâche féminine, affectant aussi directement les jeunes filles. Assurer un accès durable à l'eau prend donc en compte les **besoins spécifiques des femmes et des filles**.

Lien avec les politiques nationales

La **Stratégie nationale du Bénin pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural** (2017-2030) reflète les ambitions de l'ODD 6, avec trois principes fondamentaux :

- Garantir un accès universel raisonnable à l'eau potable pour toute la population rurale d'ici 2021 ;
- Professionnaliser la gestion des infrastructures d'eau potable ;
- Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale pour la réalisation, la fourniture et la distribution de l'eau potable.

Les interventions proposées s'alignent également sur les **réformes du PAG** 2021-2026, notamment l'adoption pour les quatre bassins hydrographiques des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), visant à assurer la disponibilité, la qualité et la répartition équitable des ressources en eau, tout en protégeant leurs fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques.

La CS est aussi cohérente avec la **Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité** (SPANB), en cours d'actualisation dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique.

Lien avec les autres acteurs de coopération

La CS répond directement aux priorités du Ministre, en particulier à la priorité de la coopération Climat et Biodiversité et indirectement à la priorité Santé (via l'accès à l'eau potable et assainissement) et stabilité (prévention de conflits).

Également, la CS s'aligne avec les **thèmes transversaux de Enabel** : « climat et environnement » et « inclusion et approche transformative de genre », et contribue indirectement à **l'objectif 1**, relatif au « développement d'une agriculture résiliente et à la construction de systèmes alimentaires durables ». La CS s'aligne également aux politiques de la Coopération belge au développement sur le genre, dont une priorité concerne l'accès aux ressources naturelles, notamment l'eau pour les femmes. Cette CS s'aligne enfin sur les axes stratégiques **d'autres acteurs** de coopération en l'occurrence l'Union Européenne, la Coopération luxembourgeoises, la GIZ et l'Ambassade des Pays-Bas.

6.3 Approches

Les approches des ACNG sont axées sur les **droits fondamentaux** notamment les droits sociaux (accès aux services de base et un environnement sain) toutes orientées vers la gestion Intégrée et durable des Ressources en Eau avec une **perspective écosystémique** et des bassins versants.

1. **Contribuer à la gouvernance** des bassins versants et des écosystèmes aquatiques (Cible ODD 6.5 et ODD 6.6)
2. **Contribuer à la sensibilisation et mobilisation communautaires** pour assurer le soutien social nécessaire et la durabilité (Cible ODD 6.3).
3. **Contribuer au développement institutionnel et au renforcement des capacités** au niveau gouvernemental (notamment en ce qui concerne la gouvernance et au niveau technique) (Cible ODD 6.5 et ODD 6.6).

4. **Fournir un appui au renforcement des capacités de recherche**, en particulier dans la recherche participative (approches de recherche-action), au sein des institutions académiques afin de favoriser des solutions innovantes (Cible ODD 6.6).
5. **Soutenir l'implication du secteur privé**, notamment dans la mise en œuvre de **solutions innovantes durables** (Cible ODD 6.3).
6. **Contribuer au renforcement des capacités des OSC et des organisations locales à faire du plaidoyer**, à participer à des actions auprès des autorités nationales et locales, et les appuyer à défendre les intérêts et besoins des usagers, tout en promouvant une gestion durable, équitable et participative (Cible ODD 6.3).
7. **Renforcer la résilience des communauté** vis-à-vis les chocs externes comme les aléas climatiques (Cible ODD 6).

7.3 Complémentarités et synergies

En rappelant que les ACNG sont encore dans le cycle de planification, certaines synergies et complémentarités peuvent néanmoins être identifiées, bien que leur exploitation reste à venir, notamment pour des mécanismes institutionnels et opérationnels de gouvernance transfrontalière fondés sur la participation et la transparence.

Complémentarités au niveau de la CS 3	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Complémentarités entre ACNG	
GIRE Eau Agricole Zones Humides	LC, JFW, Eclasio, Iles de Paix, DBA et Rikolto
Des complémentarités peuvent être identifiées entre les ACNG travaillant sur la gestion durable des ressources en eau et ceux focalisés sur la transition agroécologique.	JFW, CEBioS, Eclasio, Iles de Paix, Rikolto et DBA
Synergies entre ACNG	
Possibilité d'un outcome commun : Renforcement de la gouvernance d'un bassin versant, la gestion inclusive et durable des ressources naturelles et des écosystèmes aquatiques, le soutien aux dynamiques économiques locales plus résilientes, la capitalisation et la gestion des savoirs, ainsi que le plaidoyer.	LC et JFW
Protection et conservation des écosystèmes liés à l'eau ; gestion durable des ressources en eau à travers la transition agroécologique.	JFW, CEBioS, Eclasio, Iles de Paix, Rikolto et DBA
Recherche des complémentarités autour du projet Delta Mono d'Enabel.	JFW ENABEL
Complémentarités entre ACNG avec d'autres acteurs	
Renforcement de la gouvernance d'un bassin versant, la gestion inclusive et durable des ressources naturelles et des écosystèmes aquatiques, le soutien aux dynamiques économiques locales plus résilientes, la capitalisation et la gestion des savoirs, ainsi que le plaidoyer	Louvain Coopération et JFW Autres acteurs actifs dans le bassin versant

Synergies entre ACNG et d'autres acteurs	
Exploration d'une gestion transfrontalière de bassin versant avec le Togo	LC et JFW Autres acteurs actifs dans le bassin versant
Protection et conservation des écosystèmes liés à l'eau ; Festival Mangal	CEBioS, Rikolto et Eclasio ONG béninoises, IUCN, Wetlands, GRDR, AFD, UE
Activités de recherche et plaidoyer réserve de biosphère de la Mono,	CEBioS et JFW OSC béninoises

Cible Stratégique 4 (Zéro Faim)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 de la manière suivante : Contribuer à la réduction de la faim et à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire, de la nutrition en promouvant une agriculture familiale résiliente, fondée sur l'agroécologie, la gestion durable des ressources naturelles et l'intégration des producteurs, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, dans des chaînes de valeur équitables.

5.4 Pertinence

Lien avec l'analyse du contexte et des risques

La Cible Stratégique 4 s'inscrit dans un contexte marqué par une insécurité alimentaire persistante, des taux élevés de malnutrition infantile et une forte dépendance des ménages à une agriculture familiale vulnérable aux chocs climatiques et économiques. Malgré la **place centrale de l'agriculture** dans l'économie béninoise, les faibles rendements, la dégradation des sols et les difficultés d'accès aux marchés maintiennent les populations rurales dans la pauvreté. Les **inégalités de genre** et le **manque d'opportunités pour les jeunes** accentuent cette fragilité. Face à ces défis, la CS4 propose de promouvoir une transition agroécologique, la gestion durable des ressources naturelles et l'intégration des producteurs – en particulier femmes et jeunes – dans des chaînes de valeur équitables, afin de renforcer la résilience, améliorer la nutrition et garantir le droit à l'alimentation.

Comparé avec le CSC 2022-2026, la CS4 évolue d'une approche centrée sur la sécurité alimentaire et la productivité durable vers une **approche intégrée, durable et inclusive**, articulée autour de l'agroécologie, des fonctions écosystémiques et de l'insertion équitable des producteurs dans les chaînes de valeur.

Outre leur contribution directe à l'ODD 2 (Faim zéro), les actions agroécologiques contribuent indirectement aux ODD 6 (gestion durable de ressources en eau), ODD 3 (meilleure santé à travers de la nutrition plus équilibré et saine) ODD 5 (égalité de genre), ODD 10 (renforcement de la position des producteurs vis-à-vis les autres acteurs des chaînes de valeur) et ODD (une augmentation de la biodiversité) et ODD 8, notamment 8.a, 8.2 et 8.4).

Lien avec les ODD

Concrètement, les ACNG contribueront principalement à la cible **ODD 2.3** (d'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois non agricoles). Elles contribueront également, de façon plus indirecte aux cibles **ODD 2.1** (d'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante) et **ODD 2.2** (d'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relative aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées).

Les contributions reposent principalement sur une transition agroécologique, qui améliore de manière substantielle et durable la qualité et la quantité de la production agricole, tout en réduisant la dépendance aux marchés d'intrants et en facilitant la conservation des récoltes (**ODD 2.1 et 2.2**). Le renforcement des organisations de producteurs et la mise en place de mécanismes de planification conjointe au sein des ménages consolident la cohésion sociale, favorisent la solidarité et réduisent les inégalités de genre. Ces éléments sont essentiels pour gérer les chocs externes et renforcer la position des producteurs sur le marché. Enfin, un meilleur accès à une alimentation saine et équilibrée, combiné à des actions de sensibilisation, contribuera directement à l'atteinte de la cible **ODD 2.2**.

Lien avec les besoins des groupes cibles et des partenaires

Bien que les niveaux de pauvreté au Bénin aient légèrement diminué ces dernières années (voir tableau de bord en annexe 1), ils demeurent élevés, surtout en milieu rural. Cette amélioration ne s'est toutefois pas traduite par une réelle progression en matière de sécurité alimentaire : le **droit à une alimentation adéquate n'est pas garanti**. Une des causes réside dans des systèmes de production peu adaptés aux réalités naturelles et économiques, rendant les producteurs vulnérables aux fluctuations des marchés et à la surexploitation des ressources. Cette fragilité accroît leur exposition aux chocs externes, notamment climatiques. À cela s'ajoutent des lacunes en matière de connaissances nutritionnelles et d'accès à une alimentation diversifiée et équilibrée.

Les enseignements du programme 2022-2026 confirment la pertinence de la cible et des approches des ACNG. Celles-ci s'appuient sur des **outils éprouvés**, tels que l'outil TAPE de la FAO pour établir des diagnostics et évaluer l'efficacité des pratiques agroécologiques, ainsi que sur les Communautés de Pratiques et d'Apprentissage par les Pairs (CPAP) pour renforcer la durabilité et l'appropriation locale. Les ACNG jouent un rôle clé dans la contribution à la pérennité des services vétérinaires et de conseil, répondant aux besoins des ménages agroéleveurs en matière de santé animale, d'appui technique et de diversification économique. Cette **synergie** favorise l'autonomisation des femmes et des jeunes et renforce la **résilience communautaire**.

L'appui aux collectivités locales contribue à la planification et à la sécurisation des espaces pastoraux et à la gestion durable des ressources naturelles. Les interventions soutiennent une **production résiliente** face au changement climatique, favorisent les activités de transformation et de commercialisation, avec un focus sur les femmes et les jeunes, et participent à une sécurité alimentaire durable.

Malgré les contraintes sécuritaires, foncières et de ressources, l'action des ACNG et de leurs partenaires demeurent stratégique pour contribuer à garantir un **accès pérenne** à des services de qualité en cohérence avec les politiques nationales de développement de l'élevage et de sécurité alimentaire. Les approches contribuent également au **renforcement des capacités** et à **l'employabilité des jeunes**, en intégrant les dimensions environnementales et citoyennes.

Lien avec les politiques nationales

La CS4 s'inscrit dans les **orientations stratégiques du Bénin** en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Elle est cohérente avec :

- Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) : qui vise à accroître la productivité et la résilience des systèmes agricoles.
- Stratégie Nationale pour la Commercialisation Agricole (SNCA) : qui cherche à améliorer l'accès des producteurs aux marchés et à structurer les chaînes de valeur.
- Stratégie Nationale de Développement de l'Agriculture Écologique et Biologique (2023–2030) : qui promeut la transition agroécologique, la durabilité et la souveraineté alimentaire.
- Politiques de formation et vulgarisation agricole : dispositifs tels que les Champs Écoles Paysans (CEP), les Communautés de Pratiques et d'Apprentissage par les Pairs (CPAP) et les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG), qui soutiennent la diffusion des pratiques agroécologiques.
- Cadres institutionnels pour la sécurité alimentaire et la sédentarisation des troupeaux : en lien avec la gestion durable des ressources naturelles et la gouvernance pastorale.

La politique agricole actuelle cherche à concilier le développement économique axé sur les exportations avec la sécurité alimentaire locale. Toutefois, cet **équilibre demeure fragile** et tend souvent à désavantager les exploitations familiales. À ces tensions s'ajoutent des défis spécifiques, comme ceux liés à la filière soja, qui a connu une interdiction d'exportation.

Lien avec les autres acteurs de coopération

La CS 4 répond directement aux priorités du Ministre notamment les biens publics globaux climat et biodiversité et stabilité, et indirectement la santé (à travers l'alimentation saine et de qualité). La CS 4

répond à plusieurs orientations de la stratégie de la coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en particulier une **approche intégrée et systémique** avec une attention prioritaire à la promotion de méthodes de production **plus durables**, y compris l'agroécologie, une **approche inclusive** des systèmes alimentaires, en accordant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux agriculteurs familiaux, un meilleur accès à une **alimentation saine**, de qualité et abordable et le renforcement d'un environnement favorable à la transition vers des **systèmes alimentaires durables**.

La Cible Stratégique 4 s'aligne étroitement avec le programme bilatéral d'Enabel (2023–2028), dont l'un des axes prioritaires est la transition agroécologique vers des systèmes alimentaires durables afin de renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des populations. Les deux **approches convergent** sur la promotion d'une agriculture familiale résiliente, la gestion durable des ressources naturelles, et l'intégration des producteurs – en particulier les femmes et les jeunes – dans des chaînes de valeur inclusives et équitables. Elles partagent également une vision commune de la durabilité, en intégrant la résilience climatique, la réduction des dépendances aux intrants chimiques, et la valorisation des savoirs locaux. Cette cohérence stratégique favorise la **complémentarité des interventions** et renforce l'impact collectif sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.

La CS4 coïncide avec les objectifs de la **Programmation conjointe de l'UE au Bénin (2021-2027)**, qui met notamment l'accent sur l'agriculture durable et la protection de l'environnement et l'inclusion et la protection sociale. Des liens peuvent également être établis avec les **Initiatives Team Europe** qui compteront parmi leurs priorités l'emploi des jeunes et le développement des énergies durables et renouvelables, en particulier dans le secteur de l'agriculture.

6.4 Approches

Les interventions portées par les ACNG s'inscriront dans une vision commune visant à renforcer durablement la résilience socio-économique des populations rurales et à promouvoir des **systèmes agropastoraux et alimentaires durables, inclusifs et résilients**. Cette vision repose sur une approche axée sur les droits humains (droit à l'alimentation) et intégrée combinant les dimensions techniques innovantes, économiques, sociales, institutionnelles et environnementales du développement rural, tout en plaçant au cœur de l'action les femmes, les jeunes et les ménages vulnérables.

1. **Promouvoir et soutenir des services de proximité** (conseil agricole, zootechnique, vétérinaire) et la réhabilitation d'infrastructures rurales (pâturages, points d'eau, zones fourragères) (Cible ODD 2.1 et 2.3) ;
2. **Appuyer une gestion concertée** entre communes, organisations d'éleveurs et structures locales pour garantir la durabilité et la résilience des ressources naturelles partagées (Cible ODD 2.1 et 2.3) ;
3. **Fournir un appui au développement des capacités des OP** en capitalisation, plaidoyer et défense des intérêts de leurs membres (Cible ODD 2.3) ;
4. **Soutenir la sensibilisation et le plaidoyer** auprès des producteurs, consommateurs et autorités locales et nationales afin de renforcer les politiques et dispositifs, notamment dans le but de promouvoir des politiques agricoles inclusives et durables, et en cohérence avec la Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité nationale du Bénin (SPANB) (Cible ODD 2.1, 2.2, 2.3) ;
5. **Contribuer au renforcement de l'insertion** des producteurs, en particulier les femmes, dans les chaînes de valeur à toutes les étapes, en incluant la post-production et les circuits de commercialisation durables (2.1 et 2.3) ;
6. **Contribuer à la création d'emplois décents et le développement d'entreprises rurales** dans les chaînes de valeurs équitables (aviculture, petit élevage, transformation agroalimentaire) (Cible ODD 2.1 et 2.3) ;

7. **Appuyer la valorisation de savoirs locaux, la création d'activités et l'accès équitable au financement**, afin de dynamiser les économies locales et renforcer les opportunités pour les jeunes et les femmes (ODD 2.1, 2.2 et 2.3) ;
8. **Accompagner les services agricoles et de l'élevage, ainsi que les organisations paysannes et les structures locales**, dans le renforcement de leurs capacités techniques, organisationnelles et de gouvernance, en utilisant des démarches participatives et co-créatives pour promouvoir l'autonomie, la transparence et l'efficacité (Cible ODD 2.3) ;
9. **Contribuer à la participation active, au leadership et à l'autonomisation des femmes et des jeunes** dans la gouvernance et les initiatives économiques, à travers la formation, l'accompagnement et le développement du pouvoir d'agir (Cible ODD 2.1, 2.2, 3.3) ;
10. **Contribuer à la promotion** de pratiques agroécologiques, d'énergies renouvelables et de technologies vertes pour réduire la vulnérabilité climatique et renforcer la sécurité alimentaire (Cible ODD 2.1).
11. **Soutenir la recherche-action, la gestion des connaissances, la capitalisation et la diffusion** de données fiables, en collaboration avec les Universités et Centres de Recherche pour alimenter l'innovation et les politiques publiques (Cible ODD 2.2 et 2.3).
12. **Contribuer au renforcement de l'utilisation de système d'information et de gestion** performant, permettant de produire des données probantes fiables et des preuves tangibles pour guider les décisions et améliorer l'efficacité des interventions (Cible ODD 2.3,).

7.4 Complémentarités et synergies

Comme dans le CSC 2022-2026, les ACNG voient de nombreuses opportunités pour renforcer leurs synergies, ainsi que celles avec d'autres acteurs, afin d'assurer **la cohérence, l'efficacité et l'efficacité** des interventions. Ces synergies favoriseront l'apprentissage mutuel, la mutualisation des approches et moyens et une mise en œuvre concertée.

Les expériences du CSC 2022-2031 et les échanges dans le cadre de l'élaboration du CSC 2027-2031 ont permis d'identifier **des pistes de synergies et des complémentarités** autour des thématiques suivantes.

Complémentarités au niveau de la CS 4	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Synergies entre ACNG	
Partage d'expériences et voyages d'échanges sur : • Agroécologie • Un suivi commun des effets et de l'impact au niveau des bénéficiaire communs • Appui à organisation de Journée Internationale de la Sécurité Sanitaire des Aliments • L'eau dans le domaine agricole • La gestion des Zones humides • L'Entrepreneuriat Agricole	Iles de Paix, VSF, DBA, VSF, Eclasio, LC, JFW, Search for Common Ground, Trias West Africa, Rikolto
La capitalisation des expériences autour de la promotion des systèmes alimentaires durables	Eclasio, Iles de Paix, Rikolto Trias West Africa
Collaboration dans des systèmes de production rizicole	VSF, Rikolto, Trias West Africa, Eclasio
Sensibilisation à la nutrition, l'hygiène et la santé publique.	RKV, DBA, Iles de Paix, Rikolto, Eclasio

Nutrition et santé communautaire	VSF, RKV, DBA, Eclasio
Complémentarités entre ACNG	
Formation professionnelle et l'insertion des jeunes et des femmes	TRIAS West Africa, Rikolto, Eclasio et Via Don Bosco
Transformation agricole, chaînes de valeur accès aux marchés	Rikolto, Trias West Africa, DBA, Iles de Paix, Eclasio, LC et VSF
Nutrition et santé communautaire	VSF, RKV, DBA
Communes et services déconcentrés	DBA, Iles de Paix, VSF, Eclasio, Louvain Coopération, JFW, collectivités locales
Gestion durable des ressources et la gouvernance pastorale	VSF, GiZ
Appui à l'organisation de la Semaine National de l'Agroécologie (SNAE)	Iles de Paix, VSF, DBA, VSF, Eclasio, LC, JFW, Search for Common Ground, Trias West Africa, Rikolto, Enabel, Luxembourg Aide & Développement
Synergies entre ACNG et d'autres acteurs	
Actions d'appui ou d'accompagnement des communes et services déconcentrés	DBA, Iles de Paix, VSF, Eclasio, Louvain Coopération, JFW
Structuration des producteurs et l'économie sociale et solidaire (ex : projet TARSAA)	VSF, DBA, Rikolto, Eclasio, Trias West Africa, OSC béninoises
Formation professionnelle et l'insertion des jeunes et des femmes	TRIAS West Africa, Rikolto et Via Don Bosco Secteur privé
Protection et conservation des écosystèmes liés à l'eau : festival Mangal	CEBioS, Rikolto et Eclasio ONG béninoises, IUCN, Wetlands, GRDR, AFD, U
Communes et services déconcentrés	DBA, Iles de Paix, VSF, Eclasio, Louvain Coopération, JFW, collectivités locales
Activités de recherche et plaidoyer réserve de biosphère du Mono	CEBioS et JFW OSC béninoises
Appui aux Cadres de concertation en agroécologie	DBA, Iles de Paix, VSF, Trias West Africa, Eclasio, Louvain Coopération, JFW, Rikolto OSC béninoises
Alliance AGRICORD	ACNG TRIAS West Africa, ONGI (AFDI, UPA DI)
Complémentarités entre ACNG et autres acteurs	
Accès équitable aux services financiers	DBA, Instituts de Microfinance, BIO
Gestion des ressources et gouvernance pastorale	VSF, GiZ
Appui à l'organisation de la Semaine National de l'Agroécologie (SNAE)	Iles de Paix, VSF, DBA, VSF, Eclasio, LC, JFW, Search for Common Ground, Trias West Africa, Rikolto Enabel, Luxembourg Aide & Développement
Organisation du Forum des Savoirs Croisés (FoSaC)	Eclasio, Enabel
Promotion des systèmes alimentaires durables.	Rikolto, FIDA
Développement rural	TRIAS West Africa, Rikolto, Secteur privé
Déploiement du SVPP et le conseil technique durable	VSF, Rikolto, Eclasio, Trias West Africa, Cliniques Vétérinaires et le groupe VETCarePlus

Cible Stratégique 5 (Éducation de qualité)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 de la manière suivante : Contribuer à l'accès de tous et toutes à l'éducation et à la formation technique et professionnelle inclusives et de qualité, soutenir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, la recherche académique et promouvoir la culture ainsi que les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

5.5 Pertinence

Lien avec l'analyse du contexte et des risques

La formulation de la Cible Stratégique 5 est directement justifiée par le contexte éducatif du Bénin. Malgré des progrès, l'ODD 4 reste en stagnation, avec 1,8 million d'enfants non scolarisés ou déscolarisés et de fortes disparités liées au genre, au handicap et à la pauvreté. Les évaluations sectorielles soulignent des **besoins urgents** en qualité pédagogique, formation continue et alternatives éducatives, dans un environnement marqué par une pression démographique et des inégalités territoriales. L'éducation est également un **levier transversal** pour la santé, l'égalité de genre, la citoyenneté et l'emploi, contribuant à la stabilité et à la résilience sociale. La cible intègre donc l'accès universel, l'inclusion, la formation technique et professionnelle, la recherche et l'apprentissage tout au long de la vie, en cohérence avec les priorités nationales et internationales.

Adoptée initialement en 2006, la sixième révision de 2018 de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies a réaffirmé **l'importance de l'éducation** dans la prévention de l'endoctrinement violent (mentionnée dans l'ODD 16) et comme mesure pour lutter contre la propagation du terrorisme. Cette idée a également été soutenue par la Commission européenne, qui a publié en 2017 des lignes directrices détaillées sur la PVE dans le développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'éducation.

Pour le CSC 20272031, la Cible Stratégique 5 a évolué en intégrant des ajustements portant sur le **renforcement de l'inclusivité** et l'accent mis sur **l'insertion socioprofessionnelle des jeunes**. Les ambitions éducatives des ACNG dépassent l'ODD 4 : elles contribuent également à plusieurs autres ODD. L'éducation est envisagée comme un levier transversal pour la consolidation démocratique (ODD 16) à travers l'ECMS (DBA), pour la santé et le bien-être (ODD 3), notamment des jeunes filles (Plan International), pour l'égalité entre les sexes (ODD 5) et pour le travail décent (ODD 8) via l'accompagnement des jeunes vers l'emploi (Don Bosco, APEFE, Rikolto). Cette cible entretient donc des **liens étroits avec la CS 1** (gouvernance), la **CS 6** (emploi décent) et la **CS 2** (santé).

Lien avec les ODD

Le progrès vers une éducation de qualité et inclusive pour tous (ODD 4) est évalué comme stagnant au Bénin en 2025^{xxvi}.

En ce qui concerne leur contribution spécifiques aux cibles des ODD, les ACNG interviendront en appuis à : l'**ODD 4.1** (d'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile, à l'**ODD 4.4** (d'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat) et à l'**ODD 4.5** (d'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle) ainsi que à l'**ODD 3.7** : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux).

Lien avec les besoins des groupes cibles et des partenaires

Selon l'UNICEF, 1,8 million d'enfants au Bénin sont non scolarisés ou déscolarisés, dans un contexte de transformation démographique, de pressions sur les ressources humaines et de défis pédagogiques.

La CS5 cherche **répondre aux disparités** importantes existant dans le secteur d'éducation. En effet, les enfants les plus vulnérables (les filles, les plus pauvres, les populations rurales et les enfants avec des besoins spécifiques, notamment les enfants handicapés) n'ont pas les mêmes chances de parcours scolaire que les autres enfants.

Les **évaluations sectorielles** (Note de performance des ministères éducatifs (2022), rapport 2023 du Conseil National de l'Éducation (CNE), et Pacte de Partenariat (2024)) soulignent :

- Une pression croissante sur le système éducatif avec fortes inégalités territoriales ;
- Un besoin urgent de professionnalisation et de formation continue ;
- Des marges importantes d'amélioration de la qualité pédagogique ;
- Des opportunités de transformation par le numérique ;
- Une volonté politique claire et un environnement favorable.

Lien avec les politiques nationales

La politique éducative vise à **dépasser les formes de scolarisation** conduisant à l'abandon, en offrant une éducation de base de 12 ans (dont 2 ans de préscolaire) intégrant éducation formelle, alternative et apprentissage pour les jeunes déscolarisés, avec un enseignement bilingue (langue nationale/français).

Les interventions des ACNG répondent à ces besoins :

- Formation continue hybride pour enseignants et directeurs, renforcement des compétences pédagogiques, numériques et transversales ;
- Actions en faveur du droit à l'éducation et de l'inclusion, ciblant enfants en situation de rue et jeunes filles non scolarisées, via l'éducation non formelle et « gender safe schools » ;
- Protection de l'enfance et de la jeunesse, conformément au PSDSE 2018-2030, au Code de l'enfant (2015), à la CIDE et à l'Observation n°21 du Comité des droits de l'Enfant.

Les stratégies proposées s'alignent également avec le Plan d'action du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) qui a retenu les alternatives éducatives comme approche de solution, de même que la Stratégie de Renforcement des Alternatives Éducatives (SRAE). Elles sont en outre **cohérentes avec les priorités** relatives à "l'Enseignement et à la Formation Techniques et Professionnels" et s'inscrivent dans la dynamique du « Projet de Formation Professionnelle et d'Entrepreneuriat pour l'Emploi au Bénin (FP2E) ».

La **protection de l'enfance et la jeunesse** est une des priorités nationales, et l'action proposée par les ACNG s'alignent aussi sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), sur l'Observation générale n°21 du Comité des droits de l'Enfant (2017) sur les enfants en situation de rue et, au niveau national, sur le Code de l'enfant (2015).

Une dernière composante pour atteindre la CS 5 et contribuer à l'atteinte de l'ODD4 est le soutien proposé à la **recherche académique**, notamment dans le domaine **environnemental** (CEBioS) et **social** (collaboration entre Dynamo International et l'Ecole supérieure des Assistants sociaux – ESAS- de l'Université d'Abomey-Calavi, en vue d'intégrer un module sur le travail social de rue dans le curriculum officiel de formation des assistants sociaux, afin de favoriser la reconnaissance officielle du métier de travailleur·euse social·e de rue par l'Etat- avec donc des liens claires avec la cible stratégique thématique de la DGD.

Lien avec les autres acteurs de coopération

L'enseignement est parmi ses priorités pour la Coopération au développement. La CS 5 est **en phase avec la note stratégique** pour le secteur de l'éducation de la coopération belge qui concentre ses appuis sur l'éducation de base et sur les enseignements technique et professionnel, et qui cible l'équilibre entre l'accès, l'équité et la qualité. Selon les analyses l'éducation est un facteur important dans la prévention d'extrémisme et dans ce sens s'aligne directement avec **la priorité de la stabilité** de la coopération belge.

La CS5 est aussi en phase avec les priorités de la politique internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de coopération, qui met l'accent sur **l'importance de l'éducation** pour le développement d'un entrepreneuriat local, sur le numérique comme vecteur de développement, en prenant en compte la formation via le numérique, et sur la culture comme levier économique. La CS 5 également s'aligne avec la note de politique internationale de la Wallonie en prenant en compte l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ainsi qu'à la création d'emplois durables, de qualité et justement rémunérés.

Cette cible est complémentaire aux cibles stratégiques du **CSC thématique HES4DS** « Enseignement supérieur et recherche au service du développement social », qui visent notamment à renforcer l'éducation supérieure et englobe « *la formation aux compétences transversales telles que la citoyenneté mondiale, la pensée critique, les compétences de leadership, permettant aux personnes formées de devenir des citoyens du monde critiques, disposant des compétences et de la motivation nécessaires pour s'engager activement dans la société* » et le **CSC Travail Décent** notamment par rapport à la formation des travailleur·euse·s.

La CS 5 prend en compte les recommandations d'Educaid qui met l'accent sur **l'importance d'une éducation qualitative et inclusive**, dès le plus jeune âge, en insistant sur l'éducation des filles^{xxvii}.

La CS 5 s'inscrit dans les axes prioritaires du **programme pluriannuel de l'Union européenne** et des Initiatives Team Europe qui mettent l'accent sur la « Croissance durable et l'emploi pour les jeunes », avec l'objectif de contribuer à la résilience économique et sociale par le renforcement de la formation technique et professionnelle.

Elle prend en compte la **thématique transversale** de la protection de l'environnement, mise en exergue, notamment, dans les ODD et la stratégie belge de coopération au développement (en soutenant, entre autres, des campagnes de sensibilisation à la protection de l'environnement dans les écoles).

Elle est en phase avec la **Note stratégique belge sur le genre** dont une des quatre priorités concerne l'accès des filles à l'éducation.

La cible 5 est également complémentaire à l'initiative régionale européenne Global Gateway, **Regional Teachers Initiative for Africa (RTIA)**, visant à renforcer les systèmes d'éducation et de formation en Afrique. Il soutient l'amélioration continue des compétences des enseignants grâce à des dispositifs de formation innovants, à grande échelle et adaptés aux besoins nationaux. L'initiative participe également à la professionnalisation des acteurs éducatifs et à la création d'un réseau régional d'apprentissage. Elle s'inscrit dans la stratégie Global Gateway en renforçant le capital humain et en améliorant l'accès à une éducation de qualité inclusive et durable.

En œuvrant dans le sens d'une éducation inclusive, de qualité et adaptée aux besoins du monde du travail, cette cible permet à l'éducation au Bénin de jouer son rôle de **promoteur de l'égalisation** des chances, de la mobilité sociale et d'insertion harmonieuse des individus dans leur environnement.

6.5 Approches

Les approches des ACNGs sont axées sur les **droits fondamentaux** (droits sociaux comme le droit à l'éducation) et le **renforcement des capacités**, le plaidoyer et le soutien aux activités de leurs partenaires. Plus spécifiquement il s'agit de :

1. **Promouvoir l'accès à l'éducation et le maintien dans le système éducatif de tous les enfants**, en particulier des enfants vulnérables et marginalisés notamment les enfants handicapés, les filles en risque de mariage précoce et forcé, les filles mères et les filles mariées, et les enfants et jeunes en situation de rue, et assurer un enseignement inclusif à tous les niveaux y compris l'enseignement spécialisé, sans discriminations (en particulier celles basées sur le genre) (Cible ODD 4.1) ;
2. **Contribuer à l'amélioration de l'offre et la qualité de l'éducation** (à tous les niveaux, y compris l'alphabétisation) à travers le renforcement des capacités et des partenariats multi-acteurs et triangulaires et de l'innovation, en tenant compte du genre, de la durabilité environnementale et du digital (Cible ODD 4.1 et 4.4) ;
3. **Renforcer les capacités des OSC et acteurs communautaires à organiser des actions de plaidoyer**, de participation et de suivi des lois et de campagnes de sensibilisation, en vue de faciliter la responsabilisation de la communauté et d'encourager l'accès et le maintien des enfants à l'école (avec un focus sur : filles et enfants handicapés (Cible ODD 4.1, 4.4 et 4.5) ;
4. **Contribuer au plaidoyer et appuyer les pouvoirs publics et autorités locales** dans les secteurs de l'éducation, de la recherche académique et de la culture (Cible ODD 4.1, 4.4 et 4.5) ;
5. **Contribuer aux stratégies et activités qui permettent à l'acquisition, par tous les élèves, des connaissances et compétences** nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur des droits humains, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de l'importance de la culture (Cible ODD 4.1, 4.4 et 4.5) ;
6. **Contribuer à l'amélioration de l'efficacité des interventions** en soutenant des recherches scientifiques et en appliquant les résultats scientifiques aux programmes, et soutenir : la vulgarisation, valorisation et diffusion des résultats de la recherche académique (Cible ODD 4.c).

7.5 Complémentarités et synergies

Comme dans le CSC 2022-2026, les ACNG voient de nombreuses opportunités pour renforcer leurs synergies, ainsi que celles avec d'autres acteurs, afin d'assurer la cohérence, l'efficacité et l'efficacité des interventions. Ces synergies favoriseront **l'apprentissage mutuel**, la **mutualisation des approches et moyens** et une **mise en œuvre concertée**.

Les expériences du CSC 2022-2031 et les échanges dans le cadre de l'élaboration du CSC 2027-2031 ont permis d'identifier **des pistes de synergies et des complémentarités** autour des thématiques suivantes.

Complémentarités au niveau de la CS 5	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Synergies entre ACNG	
Programme conjoint sur certains pays dont le Bénin et le Sénégal	Plan International et Via Don Bosco
Formation professionnelle et l'insertion des jeunes et des femmes.	TRIAS West Africa, HI, Via Don Bosco et VSF, Plan International, Rikolto

Education citoyenneté des jeunes + Organisation des rencontres interculturelles	LC et DBA
Jeunes filles vulnérables + Genre	Plan International et LC
Réinsertion des enfants et des jeunes en situation de rue à l'école	MdM et Dynamo International
Recherche : Développer des modules de formation Santé en ligne	MSV, IMT et HI
Complémentarités entre ACNG	
Formation premiers secours dans les écoles	CBR et DBA
Intégration genre en milieu scolaire et professionnel	Via Don Bosco, Plan International, DBA, LC, Rikolto
Plaidoyer alternatives éducatives	Plan International, Dynamo International Via Don Bosco, HI
Dynamisation de la plateforme nationale de travail social de rue	Dynamo International, MdM, Via Don Bosco
Complémentarités entre ACNG et d'autres acteurs	
Stages et la mise à l'emploi des jeunes	Via Don Bosco, Rikolto UE, Coopération Luxembourgeoise, Suisse Contact et ENABEL
Bourses pour séjours en Belgique, pour soutenir la recherche académique	CEBioS ARES, IMT et VLIR-UOS
Synergies entre ACNG et d'autres acteurs	
Santé et droits sexuels et reproductifs	Via Don Bosco, Plan International et IMT
Droits et protection des enfants en situation de rue, travail sociale de rue	Dynamo international MASM ESAS dans le cadre du Programme CAPI (WBI)
Renforcement des compétences des enseignants et professeurs	APEFE Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFE) et la Facilité UE « Regional Teacher's Initiative in Africa (RTIA), Global Gateway UE, Team Europe, UNESCO.
Programme régional Team Europe Initiative – regional teachers Initiative for Africa (RTIA)	APEFE ENABEL, Expertise France, Finceed, VVOB, UNESCO, UAr

Cible Stratégique 6 (Emploi décent)

Contribuer à l'atteinte de l'ODD 8 de la manière suivante : Promouvoir la création d'emplois décents ; soutenir les activités productives durables et l'entrepreneuriat, adaptés aux femmes et aux jeunes, la créativité, l'innovation et les partenariats mutuellement bénéfiques ; stimuler la viabilité et les performances des micros, petites et moyennes entreprises inclusives et durables ; et promouvoir l'économie sociale et solidaire.

5.6 Pertinence

Lien avec l'analyse du contexte et des risques

La formulation de la CS6 s'appuie sur un contexte socio-économique marqué par **une forte informalité** (90 % de la main-d'œuvre), un **sous-emploi** important (72 %) et un **chômage élevé des jeunes** (15 % des 15-24 ans hors école et emploi). Chaque année, plus de 100 000 jeunes arrivent sur un marché saturé, tandis que les femmes restent concentrées dans des activités précaires sans protection sociale. L'accès limité au financement, le manque de compétences et les obstacles structurels accentuent la vulnérabilité. Promouvoir l'emploi décent, l'inclusion économique et l'entrepreneuriat durable répond ainsi à des besoins urgents, s'aligne sur les politiques nationales et soutient la stabilité et la réduction de la pauvreté.

En s'appuyant sur les enseignements du cycle précédent, les ambitions des ACNG restent proches de celles du CSC 2022-2026, avec un accent accru sur **l'inclusivité, l'innovation, le renforcement des compétences, la structuration de l'écosystème entrepreneurial et l'insertion des jeunes**. L'emploi décent demeure une priorité en milieu urbain comme rural.

Les interventions visent à stimuler **l'innovation et la viabilité des MPME inclusives et durables**, à promouvoir l'économie sociale et solidaire et s'organisent autour de : l'insertion professionnelle des jeunes (liée à la **CS5**), la transformation agricole et la professionnalisation des chaînes de valeur (en lien avec la **CS4**), la transition énergétique, climatique et digitale des MPME, notamment via les énergies renouvelables et technologies vertes, ainsi que le développement des industries culturelles et créatives, notamment modes, textiles et arts numériques

Lien avec les ODD

La contribution des ACNG vise surtout la cible **ODD 8.3** (Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers) mais fait aussi une contribution à la cible **ODD 8.2** (amélioration de la productivité) et à la cible **ODD 8.5** (d'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale).

Lien avec les besoins des groupe cibles et des partenaires

Comme mentionné ci-dessus l'économie béninoise est fortement informelle avec un sous-emploi estimé à 72 % en 2021. Le travail informel est **fortement féminisé** et aussi et souvent sujet à de mauvaises conditions de travail et à de **l'exploitation des travailleuses et travailleurs** (par ex. des longues heures de travail sans indemnisation, conditions de travail pénibles etc.).

L'urbanisation croissante (50 % en 2023, projetée à 58 % en 2043), le chômage élevé des jeunes et la forte proportion d'emplois informels, notamment dans l'agriculture, compliquent l'atteinte de l'ODD 8.3. Chaque année, environ 106 000 jeunes entrent sur le marché du travail, mais peu trouvent des emplois stables, soulignant l'urgence d'initiatives favorisant **l'insertion socio-professionnelle et l'entrepreneuriat**.

Les MPME génèrent 40 % de la richesse nationale et contribuent à plus de 67 % du PIB. Le renforcement d'une économie sociale et solidaire passe par la création d'(auto) emploi. Cependant les micro petits et moyen entrepreneurs rencontrent plusieurs obstacles comme un **accès très difficile au financement et des obstacles administratifs** comme des procédures coûteuses pour la mise sur le marché et la certification, le manque d'infrastructures, et une structuration insuffisante, notamment dans l'agroalimentaire, les industries culturelles et créatives, le numérique et les énergies renouvelables.

De plus le **potentiel entrepreneurial féminin** reste sous-exploité en raison de l'informalité, du manque de compétences techniques et de l'accès restreint aux financements.

Dans ce contexte, les **interventions des ACNG sont pertinentes** car elles :

- Renforcent les capacités, la concertation et la collaboration entre acteurs de la production, transformation et distribution pour stimuler l'emploi et la croissance (DBA, IDP, Autre Terre).
- Développent les chaînes de valeur et l'emploi des jeunes et femmes, favorisent l'accès aux marchés et renforcent les compétences entrepreneuriales via des outils adaptés, incluant l'inclusion financière et l'accompagnement de proximité (Trias West Afrika).
- Soutiennent l'accès au financement : l'accès aux services financiers demeure un levier crucial pour stimuler les investissements, mais il reste limité pour les femmes et les jeunes ruraux. Les mécanismes informels, dont les tontines, offrent des solutions adaptées et accessibles, tandis que la mise en place de groupes d'épargne et de crédit (AVEC, AJEC) facilite le financement entrepreneurial et apporte une formation pratique en gestion et finances (DBA, etc.).
- Soutien à la formation et l'orientation des PME rurales et féminines, en cohérence avec la Stratégie nationale de financement du secteur agricole et le plan stratégique de ADPME (LC).
- Créent des emplois ruraux pour les jeunes dans le secteur avicole et contribuent à la diversification des activités productives (VSF).
- Accompagnent l'insertion professionnelle des jeunes dans le monde du travail (Via Don Bosco).
- Favorisent l'autonomisation des femmes et l'emploi des jeunes, l'inclusion économique, la création d'emplois décents et durables et la résilience socio-économique et territoriale (APEFE), en lien avec les ODD 5, 8 et 13.

Lien avec les politiques nationales

Les ambitions des ACNG en matière de développement économique et social sont **alignées sur les priorités nationales** définies dans la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la période 2020-2025, le Plan National de Développement (PND 2018-2025), le Programme de Croissance de développement durable (PC2D 2018-2021), le Programme d'Actions du Gouvernement et le Plan Stratégique 2024-2029 de l'Agence nationale des MPME (ADPME).

L'objectif général du Plan National d'Emploi est promouvoir de meilleures opportunités de création de richesse et d'emplois décents pour les populations » et a défini 3 objectifs i) améliorer l'employabilité des finissants du système éducatif ; ii) réduire le sous-emploi et le chômage de longue durée ; iii) améliorer les performances du cadre institutionnel de gouvernance et de gestion du secteur. **L'ensemble des interventions des ACNG s'aligne avec ce plan** notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'accès à l'éducation équitable et des formations, renforcement des opportunités de revenu, développement d'embauche et encore amélioration du cadre politique et stratégique.

Les interventions ciblent désormais **spécifiquement les jeunes et l'inclusivité**, en soulignant que l'emploi décent demeure crucial tant en zones urbaines que rurales.

Lien avec les autres acteurs de coopération

La réalisation de la CS est cohérente avec le programme bilatéral d'Enabel au Bénin, dont les **principes du travail décent** constituent un fil conducteur important. L'attention de ce programme est accordée à la promotion et à l'assurance de conditions de travail décentes pour les entrepreneurs et travailleurs agricoles et portuaires, en termes de protection sociale, de sécurité et santé au travail, d'égalité entre les sexes, etc. Enabel fournit également des appuis aux structures d'accompagnement des startups (incubateurs, accélérateurs, espaces de coworking, ...).

La CS 6 **correspond aussi aux orientations** du Ministre de la Coopération au développement belge, qui met l'accent sur le soutien aux entreprises locales qui offrent un travail décent et pérennisent l'économie, ainsi que sur l'entrepreneuriat féminin et numérique. La CS6 cadre également avec la Note stratégique « Coopération belge au développement et secteur privé local : un appui au service du développement humain durable. »

De plus, la CS s'aligne avec la vision de la stratégie de la coopération belge pour le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (mars 2017), qui souhaite passer « *d'un modèle d'agriculteurs de subsistance à un modèle d'agriculteurs entrepreneurs* » et apportent une attention particulière au rôle que jouent les femmes dans l'économie rurale.

La **note de politique internationale** de la Wallonie fait également référence à l'appui à l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes ainsi qu'à la création d'emplois durables, de qualité et justement rémunérés.

Par ailleurs la CS6 s'inscrit dans les axes prioritaires du **programme de l'Union européenne** et des Initiatives **Team Europe** qui mettent l'accent sur la croissance durable, l'appui au secteur privé et l'emploi des jeunes, avec l'objectif de contribuer à la résilience économique et sociale par le développement d'un capital humain compétent et compétitif dans un tissu entrepreneurial renforcé.

La CS contribue directement aux cibles stratégiques du **CSC thématique Travail décent**, en particulier les sous-cibles stratégiques (i) Créer des emplois et des moyens de subsistance durables, (ii) Garantir les droits au travail et (iii) Etendre la protection sociale, pour toutes et tous.

6.6 Approches

Les ACNG adoptent des approches complémentaires pour promouvoir le développement économique inclusif, l'emploi décent et l'entrepreneuriat durable, en ciblant particulièrement les jeunes et les femmes, en zones rurales et urbaines. Elles combinent **renforcement des capacités, accompagnement économique, inclusion financière, développement de filières et plaidoyer institutionnel**.

Il s'agira de :

1. **Contribuer au développement des compétences techniques, entrepreneuriales et managériales**, en mettant l'accent sur la formation, les échanges régionaux et internationaux « peer to peer », le mentorat des jeunes et des femmes, via les AVEC/AJEC et structures locales, ainsi que des services d'appui aux entreprises et aux MPME, afin d'améliorer leur performance et leur durabilité (Cible ODD 8.3).
2. **Promouvoir des partenariats** multi-acteurs, publics/privés, peer to peer (partenariat mutuellement bénéfique) (Cible ODD 8.3) ;
3. **Appuyer la création et la viabilité d'entreprises** dans des filières à fort potentiel dont l'aviculture, l'élevage de petits ruminants, la transformation agroalimentaire, les industries culturelles et créatives, et l'économie verte dont les énergies renouvelables (Cible ODD 8.3 et 8.5) ;
4. **Favoriser l'accès au financement, l'insertion dans les chaînes de valeur et la promotion de pratiques durables**, incluant transitions énergétique, climatique et digitale (Cible ODD 8.3) ;
5. **Contribuer au développement des marchés et circuits de commercialisation** courts et directs pour des produits sains et équitables entre producteurs-consommateurs, mais également à travers des foires, campagnes médiatiques et services digitaux (Cible ODD 8.3 et 8.5) ;

6. **Soutenir la formalisation et la pérennité des initiatives rurales**, renforçant la création d'emplois (Cible ODD 8.2, 8.3 et 8.5) ;
7. **Soutenir les MPME et autres actions de développement territorial** à travers la sensibilisation sur les mutuelles, santé nutritionnelle, prévention des maladies et violences basées sur le genre (Cible ODD 8.3).
8. **Appuyer la mise en place de systèmes d'information** pour améliorer le suivi, la visibilité des filières et la professionnalisation des acteurs économiques (Cible ODD 8.3).
9. **Contribuer à des actions de plaidoyer** avec les entrepreneurs et organisations locales, auprès des pouvoirs publics, des autorités locales, de la société civile et du secteur privé, afin de faciliter le développement économique local dans le respect des principes du travail décent (Cible ODD 8.3).
10. **Soutenir également la gouvernance des services d'appui** aux entreprises et l'implication des structures de mutualité dans la mise en œuvre des politiques publiques, telles que l'ARCH, pour garantir cohérence et durabilité en mettant l'accent sur les structures intermédiaires - accompagnement et financier – des MPME) Cible ODD 8.3).
11. **Faciliter l'innovation en particulier la recherche-action, l'échange, la capitalisation et la diffusion** de connaissances, outils et méthodologies entre acteurs de l'entrepreneuriat, en particulier dans l'économie sociale et l'entrepreneuriat féminin (Cible ODD 8.3 et 8.2).

7.6 Complémentarités et synergies

Comme dans le CSC 2022-2026, les ACNG ont l'intention de développer leurs interventions en **synergie avec d'autres acteurs du secteur privé, des projets bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'avec des organisations belges et locales**, pour mutualiser les moyens et maximiser l'impact sur l'entrepreneuriat, l'emploi et le développement économique inclusif.

Les expériences du CSC 2022-2031 et les échanges dans le cadre de l'élaboration du CSC 2027-2031 ont permis d'identifier **des pistes de synergies et des complémentarités** autour des thématiques suivantes.

Complémentarités au niveau de la CS 6	
Thématique / contexte	Organisations impliquées
Synergies entre ACNG	
Elaboration des curricula pour la formation technique et professionnelle	Via Don Bosco, WSM, Rikolto
Renforcement de capacités et compétences des entreprises (formation technique, équipements, accompagnement, etc.)	APEFE, Iles de Paix, Eclasio, LC, DBA, Rikolto, VSF et JFW
Identification des filles et femmes vulnérables et le référencement vers les opportunités économiques mises en œuvre par les autres ACNG	Plan International, Via Don Bosco et Dynamo International
Renforcement des capacités des ACNG en thématiques de genre, comment intégrer les filles adolescentes, filles mères, filles mariées, safeguarding et prévention des VSBG dans les endroits de formation professionnelle et dans le processus d'appui à l'entrepreneuriat	Plan International, Via Don Bosco, LC, MDM et Eclasio
Appui aux entreprises agricoles, artisanales et/ou commerciales dans les secteurs agroalimentaire, industrie culturelle et créative et économie verte (énergies renouvelables)	APEFE, Eclasio, IDP, LC, DBA, JFW, WSM', Rikolto
Travail décent	LC, IDP, Eclasio, WSM, IFSI-ISVI, VSF, DBA, Rikolto, APEFE et Via Don Bosco
Complémentarités entre ACNG	
Appui financier + Insertion professionnelle des jeunes vulnérables	Via Don Bosco, WSM, Plan International, Rikolto, Eclasio et LC

Insertion professionnelle des jeunes vulnérables	Dynamo International, Rikolto et MDM, Eclasio
Complémentarités entre ACNG et d'autres acteurs	
Accès aux services financiers	DBA, VSF, Rikolto, Eclasio, IMF, BIO, APEFE
- Appui à l'entrepreneuriat, promotion d'innovation, d'investissement, promotion d'emploi via les MPME et renforcer la participation de femmes à l'économie verte : - PAEB (Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin), financé par l'AFD et l'UE, soutient la croissance des jeunes entreprises. - Investing in Young Business in Africa (IYBA-SEED), implémenté par Expertise France, appuie entrepreneuriat des jeunes. - FP2E, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par l'Agence de Développement de Sèmè City, soutient l'écosystème MPME et la promotion de l'entrepreneuriat. - ProPME, mis en œuvre par la GIZ, favorise la création d'emploi via les MPME. - IFEV, mis en œuvre par AECF, renforce la participation économique des femmes dans une économie verte.	APEFE, Rikolto BIO, AFD, UE, Expertise France, Agence de Développement de Sèmè City, GiZ et AECF
Synergies entre ACNG et d'autres acteurs	
Appui à l'entrepreneuriat, promotion d'emploi via les MPME et renforcer la participation de femmes, des jeunes à l'économie verte : - PAEB (Projet d'Appui à l'Entrepreneuriat au Bénin), financé par l'AFD et l'UE, soutient la croissance des jeunes entreprises. Investing in Young Business in Africa (IYBA-SEED), mis en œuvre par Expertise France, appuie l'entrepreneuriat des jeunes. - FP2E, financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par l'Agence de Développement de Sèmè City, soutient l'écosystème MPME et la promotion de l'entrepreneuriat. - ProPME, mis en œuvre par la GIZ, favorise la création d'emplois via les MPME. - IFEV, mis en œuvre par AECF, renforce la participation économique des femmes dans une économie verte. - PAEFA (programme d'appui à l'entrepreneuriat féminin dans les métiers de l'artisanat)	APEFE, Rikolto, Eclasio AFD, UE, Expertise France, Agence de Développement de Sèmè City, GiZ, AECF TechnoServe / BeniBiz
Appui aux entrepreneurs, en particulier femmes et jeunes.	Rikolto, APEFE, Eclasio
Développement des micros et petites entreprises agroalimentaires dans le Borgou	Rikolto, APEFE, ENABEL
Accès au financement pour les jeunes ruraux via les AVEC.	VSF, DBA, IDP, Rikolto, Eclasio, Cliniques vétérinaires privées et le groupe VetCarePlus
Agriculture, l'entrepreneuriat rural et urbain, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes et femmes.	Trias West Africa et Rikolto, Enabel
Inclusion, du leadership, de l'entrepreneuriat féminin et de la protection de l'environnement.	Trias West Africa et Rikolto, Vie et Environnement, SOS Civisme Bénin et le FND, APEFE
Entreprises de transformation agricole pour renforcer les chaînes de valeur et soutenir l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.	

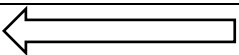
Chapitre 8 Lien entre les CSC thématiques et géographiques et entre les CSC dans une même région

Lien entre le CSC thématique Travail décent et le CSC Bénin

Organisations membres du CSC Travail Décent présentes au Bénin + leurs partenaires :

- WSM et partenaires : APROSOC, ALLIANCE SANTE, CGTB, MDB, MTC-Bénin, SYNAPRoCEB, INSPIR-Bénin
- IFSI-ISVI et partenaires : CSA-Bénin et UNSTB

Le CSC Travail Décent contribue aux quatre cibles stratégiques, qui correspondent aux quatre piliers de l'Agenda Travail Décent de l'OIT : **créer des emplois et des moyens de subsistance durables, garantir les droits au travail, étendre la protection sociale et renforcer le dialogue social**. Il est important de souligner que ces quatre piliers sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement. En complémentarité et en synergie, les OSC du CSC Travail Décent contribueront à l'ensemble des cibles, qui contribuent à leur tour à la justice sociale et climatique et l'Agenda 2030 de l'ONU.

Cibles stratégiques		Voies de changement (ToC)
La création des emplois décents		Mise en réseau supranational
Garantir les droits au travail		Actions conjointes avec les partenaires nationaux (volet actions politiques)
Étendre la protection sociale		Actions conjointes avec les partenaires nationaux (volet services)
Renforcer le dialogue social et autres formes de dialogue institutionnalisés		Synergies avec les acteurs belges de la coopération internationale

Pour atteindre les 4 cibles stratégiques, les OSC du CSC Travail décent construisent notamment, dans le cadre de la théorie de changement, des **synergies et complémentarités pertinentes avec les acteurs belges** au niveau national, continental et international (via la voie de changement intitulé : « Synergies avec les acteurs belges de la coopération internationale »).

1. La création des emplois décents

Les travailleur·euse·s ont accès à des emplois rémunérateurs et de qualité :

- Les travailleur·euse·s ruraux, de l'informel, du formel à statut précaire, de l'ESS ont accès à un travail décent et durable, rémunérateur et de qualité.
- Les décideur·euse·s mettent en œuvre une politique d'emploi décent, avec des programmes ciblés pour les jeunes, les femmes et les autres groupes sociaux précarisés.
- Les jeunes déscolarisés ou diplômés sans emploi, ainsi que les artisans, femmes et jeunes accèdent à un travail décent grâce à la formation, l'insertion professionnelles et l'ESS.
- Les travailleur·euse·s sont informé·e·s des possibilités et conditions d'accès à l'emploi décent.
- Les travailleurs euse s ruraux et de l'informele dont les femmes et les jeunes, sont couverts par des services de l'ESS.

2. Garantir les droits au travail

Les travailleur·euse·s ont accès aux droits au travail :

- Les interlocuteurs sociaux négocient les droits du travail à travers le dialogue social et autres mécanismes institutionnalisés ;
- Les conditions de travail et de sécurité sociale des travailleur euse s précaires sont améliorées ;
- Les femmes et les jeunes ont accès à une formation, à l'insertion professionnelle et perçoivent au moins le SMIG ;
- Les femmes travailleuses du secteur rural et informel contribuent à l'égalité du genre.

3. Étendre la protection sociale

Les travailleur·euse·s et leurs familles, de même que les autres groupes sociaux vulnérables, ont accès à une protection sociale étendue et de qualité :

- Les mutuelles de santé et leurs unions facilitent et garantissent l'accès des populations de l'économie informelle et agricole à des soins de santé de qualité et à moindre coût, pour les groupes cibles vulnérables, notamment les jeunes et les personnes âgées
- Les relations entre prestataires de soins et mutuelles de santé sont renforcées afin d'améliorer la qualité des services dans les formations sanitaires conventionnées.
- Les bénéficiaires sont mieux informés sur les systèmes de protection sociale adaptative et font valoir leurs droits à une protection sociale inclusive.

Les travailleur·euse·s sont protégé·e·s sur leurs lieux de travail par la mise en place de comités de prévention en matière de santé et sécurité.

4. Renforcer le dialogue social et autres formes de dialogue institutionnalisé pour tou·te·s

Les travailleur·euse·s sont représenté·e·s dans les organes de concertation sociale à tous les niveaux ; leurs droits sont négociés, défendus et renforcés. Les organisations syndicales privilégient l'unité d'action et promeuvent la justice sociale :

- Les projets/propositions de lois et de réglementations favorisant le Droit à la Protection Sociale, incluant la réduction des inégalités du genre, **sont soumis aux instances législatives** ;
- La formalisation de l'économie informelle (Recommandation 204 de l'OIT) et la maîtrise des législations protectrices facilitent la revendication des droits ;
- Les bénéficiaires finaux **participent davantage aux instances de décision** ;
- Des actions politiques soutiennent l'accès des jeunes et professionnels artisans au Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), la ratification des Conventions 189 et 190 de l'OIT et diffusion du droit à la protection sociale.
- Les travailleur·euse·s sont également représenté·e·s dans d'autres mécanismes institutionnalisés de dialogue social, permettant à divers mouvements sociaux de faire entendre leur voix (face aux pouvoirs publics et au secteur privé)

Les acteurs du CSC Bénin identifient **plusieurs points de convergence** avec le CSC Travail décent :

- **Soutenir les dialogues stratégiques** du CSC Bénin, en désignant un point de contact spécifique au sein du CSC Travail décent.
- **Renforcer des synergies ou complémentarités entre acteurs**, notamment avec les ACNG actifs dans les CS 1, CS 2 et le CS 6.
 - La **CS 1** axée sur la gouvernance intègre la promotion du dialogue social, un élément clé du travail décent
 - La **CS 2**, centrée sur la santé pour tous, s'aligne directement avec la cible stratégique 3 du CSC Travail décent.
 - La **CS 6**, dédiée à la création d'emplois décents rejoint pleinement la mission du CSC thématique Travail décent en matière de travail digne et la formalisation des emplois.

Lien entre le CSC thématique HES4SD et le CSC Bénin

Le **cadre stratégique conjoint sur l'enseignement supérieur et la science au service du développement durable (HES4SD)**, élaboré par l'ARES, le VLIRUOS et l'Institut de médecine tropicale (ITM), positionne l'enseignement supérieur et la recherche comme des moteurs essentiels du développement durable. Réunissant plus de 60 institutions académiques belges, ce cadre renforce la coopération internationale grâce à des partenariats durables soutenant l'innovation, l'influence politique et le renforcement des capacités en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il souligne comment la collaboration académique (bourses et partenariats) contribue à relever des défis mondiaux : climat, inégalités, santé et stabilité, tout en renforçant la présence et la crédibilité internationales de la Belgique. Ces initiatives constituent des investissements stratégiques qui profitent tant aux pays partenaires qu'à la Belgique, en favorisant la résilience, la prospérité partagée et des valeurs démocratiques. La coopération universitaire a par ailleurs un impact local démontré dans tous les pays partenaires ([ici](#)). La théorie du changement est présentée en annexe 5.

Six objectifs stratégiques :

OSC1 : Donner aux individus les moyens de développer leurs connaissances, leurs compétences et leur carrière grâce à une éducation de haute qualité, à des opportunités de recherche et à un apprentissage tout au long de la vie.

OSC2 : Donner aux individus les moyens d'agir en tant qu'agents de changement efficaces dans leur environnement professionnel et personnel.

OSC3 : Renforcer les établissements d'enseignement supérieur et les institutions scientifiques en améliorant leurs capacités en matière de recherche, d'éducation, de gouvernance et de collaboration.

OSC4 : Permettre aux établissements d'enseignement supérieur et aux institutions scientifiques de servir de moteurs du changement sociétal grâce à l'amélioration de leurs performances et à un impact significatif.

OSC5 : Promouvoir la cocréation, le transfert et l'application des connaissances pertinentes grâce à la synergie et à la collaboration entre les institutions et les communautés.

OSC6 : Renforcer l'interface entre la science et la société en favorisant l'échange de connaissances et l'action conjointe entre les établissements d'enseignement supérieur, les institutions scientifiques et les acteurs sociétaux au sens large.

Le CSC HES4SD utilise **trois approches générales et interdépendantes** qui, ensemble, font progresser les six objectifs stratégiques, sans qu'il y ait de correspondance directe entre les approches et les objectifs. Dans le diagramme, vous les trouverez dans les trois cases situées à l'extrême gauche du schéma.

Opportunités et processus de connexion avec d'autres CSC

Les membres de ce CSC thématique ont identifié un large éventail d'opportunités de collaboration, de complémentarité et de synergie. En fonction du contexte, des besoins et des opportunités spécifiques à votre pays, ce CSC thématique vous mettra en relation avec une ou plusieurs des interfaces suivantes

- Faciliter la collaboration en partageant systématiquement les informations relatives aux projets et aux bourses, en permettant aux ANGCS belges de soumettre leurs besoins en matière de recherche appliquée ou de formation, et en encourageant les partenariats multipartites par le biais d'appels à propositions compétitifs (VLIRUOS/ARES) ou de partenariats avec des homologues de l'ITM.
- Cartographier et mettre en relation les acteurs du développement concernés avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, grâce à des actions de sensibilisation ciblées et un suivi avec des organisations telles que ENABEL, BIO et ACNG.
- Inviter les ANGCS belges et/ou locaux à des événements en Belgique ou dans les pays partenaires (par exemple, des événements pour les anciens élèves).

- Communiquer sur d'autres opportunités de projets ou de bourses dans le cadre du développement de partenariats dans une approche 'Team Belgium'.
- Renforcer trois axes clés pour construire un écosystème coordonné qui :
 - Renforce la visibilité et la cohérence de la coopération universitaire belge en coordonnant la communication, en partageant les informations et en fournissant des outils basés sur les données à toutes les parties prenantes.
 - Améliore la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie universitaire en connectant les réseaux, en mettant en commun l'expertise et en impliquant les anciens élèves et les partenaires grâce à une approche coordonnée de 'Team Belgium'.
 - Améliore la qualité et la collaboration dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur belge grâce à un apprentissage partagé, des pratiques harmonisées, des évaluations conjointes et des outils développés en commun.
- En ce qui concerne les dialogues stratégiques :
 - Les initiateurs du CSC prévoient d'organiser conjointement au moins deux dialogues stratégiques dans un pays partenaire.
 - Le CSC HES4SD désignera des points de contact spécifiques à chaque pays pour tous les CSC géographiques.

Les acteurs du CSC Bénin voient **un lien important avec le CSC HES4SD** au niveau de :

- **Soutenir les dialogues stratégiques**, en désignant un point de contact spécifique au sein du CSC HES4SD.
- Utiliser les **appels ouverts** du HES4SD pour partager des questions de recherche et/ou des demandes de formation qui peuvent être reprises par la communauté universitaire belge et ses partenaires ;
- **Promotion de pratiques** fondées sur des preuves et de l'importance de données et de recherches fiables ;
- **Adopter l'innovation** et rechercher conjointement des moyens de l'introduire et de l'appliquer à d'autres contextes et besoins ;
- **Renforcer la valorisation**, l'adoption et la mise à l'échelle des pratiques prometteuses ;
- Contribuer à l'établissement d'une interface science-société améliorée, au sein de laquelle différents acteurs et groupes d'intérêt apportent une contribution significative.
- Soutenir les trois **axes de synergie** clés du CSC HES4SD qui renforcent (i) la visibilité et la cohérence de la coopération universitaire belge ; (ii) la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie universitaire en connectant les réseaux, en mettant en commun l'expertise et en impliquant les anciens élèves ; et (iii) l'apprentissage partagé, les pratiques harmonisées, les évaluations conjointes et les outils développés en commun.

En ce qui concerne le **CSC sur le travail décent**, les initiateurs du CSC HES4SD identifient des liens supplémentaires, tant au niveau thématique qu'au niveau national :

- Exploiter l'expertise universitaire pour promouvoir des politiques de travail décent fondées sur des données probantes ;
- Développer des compétences inclusives et aligner l'éducation sur les besoins évolutifs du marché du travail ;
- Promouvoir des lieux de travail équitables et inclusifs au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Lien entre le CSC Bénin et le CSC Sahel

Ce texte est commun aux CSC Mali, Burkina Faso, Niger et Bénin

Depuis 2019, les CSC du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Bénin ont instauré un cadre de concertation et de collaboration baptisé « **CSC Sahel** », afin de renforcer les échanges d'expériences entre ACNG actifs confrontés à des **enjeux communs** : crises sécuritaires persistantes, recompositions géopolitiques, vulnérabilité climatique et pressions sur les ressources, combinées à une jeunesse démographique et à des inégalités de genre. Dans le Sahel, l'insécurité, les déplacements massifs et la réduction de l'espace civique compliquent l'action des OSC, tandis que le Nexus Humanitaire-développement-paix reste un principe fédérateur pour articuler urgence, relèvement et résilience territoriale. Le Bénin connaît une montée des risques sécuritaires au Nord et des défis socio-économiques similaires, notamment en matière de fragilité, d'accès aux services et de vulnérabilité des communautés.

Malgré ces différences contextuelles, les **quatre CSC convergent sur des priorités stratégiques clés**, notamment : sécurité alimentaire et agriculture durable, santé et nutrition, paix et gouvernance inclusive, action climatique et résilience, ainsi que l'égalité de genre et l'inclusion des jeunes. Tous intègrent une approche Nexus humanitaire-développement-paix pour répondre à des crises prolongées et à des vulnérabilités structurelles, traduisant une volonté commune de renforcer la cohésion sociale, la durabilité des systèmes alimentaires et la résilience face aux chocs sécuritaires et climatiques.

Afin de renforcer la cohérence et l'impact, les CSC s'engagent à développer des **mécanismes de collaboration et d'apprentissage mutuel**. Cette approche vise à optimiser les synergies entre acteurs, favoriser la complémentarité des actions et garantir une meilleure coordination avec les stratégies belges et régionales. L'approche CSC Sahel se traduira de diverses manières pour le prochain programme :

- **Communication structurée entre CSC** : les CSC continuent à assurer une communication régulière et organisée, comprenant une **réunion annuelle des référents** pour assurer la cohérence stratégique et le suivi, le **partage systématique d'informations et de rapports** entre CSC, la création d'un **espace documentaire commun** pour centraliser les ressources et faciliter l'accès à l'information et un **lead tournant** pour garantir une gouvernance partagée et inclusive.
- **Apprentissage collectif et capitalisation** : les CSC s'engagent à identifier et approfondir des thématiques transversales prioritaires telles que **Nexus HDP, résilience, genre et gestion des risques sécuritaires**. Une réunion de lancement au début du programme permettra de cadrer les dispositifs d'apprentissage. Des réflexions et échanges seront menés à l'échelle régionale, avec la possibilité d'associer d'autres pays partageant des réalités similaires (ex. Sénégal).
- **Partage d'informations sur la programmation belge au Sahel** : une diffusion synthétique des informations relatives à la programmation belge au niveau régional sera assurée pour renforcer la transparence et la coordination.
- **Possibilité d'initier des consortiums** : si pertinent les CSC envisagent d'initier la mise en place de consortiums inter-CSC en fonction des opportunités de financement identifiées au niveau du Sahel, afin de mutualiser les expertises et accroître l'impact des interventions.
- **Des échanges régionaux ad hoc entre référents et la DGD et les ambassades** permettront de partager les avancées contextuelles, les évolutions administratives et les progrès dans la mise en œuvre des interventions.
- **Plaidoyers coordonnés** : les CSC définiront des positions communes en lien avec la stratégie belge
- **Synergies et complémentarités inter-CSC** à confirmer au démarrage du programme : des visites d'échange et des partages d'expériences entre projets selon les opportunités, des échanges entre ACNG mettant en œuvre des approches régionales ou disposant de partenaires actifs au niveau régional, l'ouverture des formations et webinaires à l'ensemble des CSC pour favoriser la montée en compétences collective.
- **Mises à jour stratégiques** : les avancées liées au CSC Sahel seront régulièrement communiquées dans les dialogues stratégiques respectifs, garantissant une information actualisée et partagée.

Chapitre 9 Processus d'apprentissage collectif

Questions d'apprentissage

Durant la mise en œuvre du programme CSC Bénin 2027-2031, les ACNG s'engagent à poursuivre et à renforcer le processus d'apprentissage collectif, comme cela avait été initié lors du cycle précédent. Cette démarche vise à **capitaliser les expériences accrues** par les ACNGS, à **renforcer les capacités** des organisations, **améliorer la qualité** des interventions et **stimuler la synergie** entre différents acteurs.

Lors du programme 2022-2026, les apprentissages communs ont principalement porté sur des thématiques transversales telles que la capitalisation et l'approche One Health, ainsi que sur des sujets plus spécifiques comme la nutrition, l'agroécologie, la situation des enfants en rue et l'entrepreneuriat des jeunes. Pour la nouvelle période, les membres ont identifié, lors de l'atelier de Cotonou en novembre 2025, **plusieurs thèmes prioritaires** pour un apprentissage collectif.

Le premier thème concerne le **Nexus Humanitaire-Développement-Paix (HDP)**, particulièrement pertinent dans un contexte sécuritaire fragile comme celui du Nord du Bénin. Les crises prolongées et complexes exigent une approche intégrée où les acteurs du développement contribuent à des solutions structurelles pour réduire la dépendance à l'aide humanitaire et adresser les causes profondes des conflits. Les ACNG souhaitent approfondir leurs connaissances sur **l'analyse des conflits et l'approche sensible aux conflits**, en s'appuyant sur des expertises locales et des partenaires spécialisés tels que Search for Common Ground.

La **sécurité** constitue un autre axe majeur d'apprentissage. Le contexte de sécurité fragile et évolutif au Nord souligne l'importance de former les équipes à la gestion des risques pour éviter mettre les populations bénéficiaires en risque, garantir la protection du personnel et la continuité des programmes. Une formation initiale avait été organisée en 2019, et une **nouvelle formation commune** est envisagée, en plus d'un suivi régulier de l'évolution du contexte sécuritaire lors des rencontres du CSC.

Le **genre** reste une thématique complexe nécessitant un échange continu d'outils et de pratiques pour renforcer l'égalité et l'inclusion. Les ACNG s'appuieront sur **l'expertise des membres** comme Plan International et d'acteurs externes pour enrichir ces réflexions et améliorer l'intégration du genre dans les programmes.

En outre, les ACNG ont identifié **l'innovation** comme thématique d'apprentissage, l'expérimentation de solutions innovantes pour améliorer la résilience faisant partie des approches envisagées des programmes.

Enfin, la **gestion des connaissances** est identifiée comme essentielle pour capitaliser les expériences, structurer l'information et favoriser la transparence et la prise de décision.

Notons également que **d'autres thématiques d'apprentissage collectif** pourraient apparaître au cours de la mise en œuvre du programme, en fonction des difficultés rencontrées, des évolutions du contexte ou des priorités de la politique belge de coopération au développement.

Par ailleurs, des thématiques d'apprentissage communes aux **CSC de la région Sahel** pourront également être traitées, en y associant les membres des CSC Bénin, Mali, Niger et Burkina Faso.

Méthodologie d'apprentissage

En matière de modalités de travail, le CSC Bénin s'appuiera sur les **méthodes éprouvées** durant la période 2022-2026, tout en capitalisant sur les acquis et en intégrant les améliorations identifiées. Pour aborder les thématiques d'apprentissage définies, plusieurs approches seront privilégiées :

- **Partage d'expériences et de leçons apprises** : Les ACNG membres du CSC échangeront leurs pratiques et enseignements, en y associant, lorsque pertinent, des acteurs externes. Cette méthode, largement utilisée au cours du précédent quinquennat par exemple par l'organisation des ateliers thématiques avec l'Ambassade, a démontré la richesse des expertises disponibles et leur intérêt pour renforcer les capacités et stimuler la réflexion sur les synergies et complémentarités.
- **Formations communes** : Elles pourront être organisées à l'initiative du CSC ou s'appuyer sur des dispositifs existants proposés par des ACNG ou partenaires. Cette pratique sera renforcée en 2027-2031, notamment pour des thématiques spécifiques, afin de favoriser la montée en compétences et la collaboration entre ACNG.
- **Visites de terrain** : Ces visites permettront d'observer des projets innovants mis en œuvre par des membres du CSC ou d'autres organisations. Elles viendront compléter les formations théoriques et encourager l'échange de bonnes pratiques. Elles pourront se dérouler dans différentes régions du Bénin, en fonction des lieux d'implantation des projets et de l'intérêt des membres.
- **Partage de documents de référence** : Notes stratégiques, rapports d'évaluation, études et autres ressources seront diffusés via la plateforme du CSC Bénin, qui pourra servir également d'espace collaboratif pour la rédaction de documents de réflexion.

Pour chaque thématique, **une ou plusieurs de ces modalités** seront retenues en fonction des ressources disponibles et des suggestions des membres. Un lead parmi les ACNG sera désigné pour coordonner la mise en œuvre de l'apprentissage. Les partenaires seront associés autant que possible à ces dynamiques d'apprentissage.

Un **bilan annuel** sera fait lors des réunions du CSC pour identifier d'éventuelles nouvelles thématiques ainsi que les questions d'apprentissage prioritaires et décider des modalités de mise en œuvre de l'apprentissage commun. Une évaluation annuelle du processus sera réalisée, combinant des indicateurs quantitatifs (nombre d'ACNG et partenaires impliqués, thématiques abordées, temps consacré, coûts) et qualitatifs (satisfaction des participants, application et diffusion des acquis). L'objectif est de traiter au moins un thème par an de manière approfondie, avec la participation de la majorité des membres et de plusieurs partenaires.

Chapitre 10 Le CSC en action

Ce chapitre sera élaboré au moment du lancement du CSC (après l'approbation des programmes individuels).

Liste des abréviations

ABE	Agence Béninoise pour l'Environnement
ACNG	Acteurs de la Coopération Non-Gouvernementale
AES	Alliance des Etats du Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger)
AJEC	Association de Jeunes d'Épargne et Crédit
ANAEP-MR	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ASCQ	Agents de Santé Communautaire Qualifiés
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et Crédit
BAD	Banque Africaine pour le Développement
CEBioS	Capacités pour la Biodiversité et le Développement Durable (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (ACNG)
CEDEAO	Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Champs Écoles Paysans
CEPAP	Communautés de Pratiques et d'Apprentissage par les Pairs
COLOSS	Composante Locale du Système de Santé
CS	Cible Stratégique
CSC	Cadre Stratégique Commun
DBA	Défi Belgique Afrique (ACNG)
DGD	Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire
DGEau	Direction générale de l'eau
ESAS	Ecole Supérieure des Assistants Sociaux
ESS	Economie Sociale et Solidaire
ECMS	Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire
FCFA	Franc CFA Monnaie d'Afrique de l'Ouest
HES4SD	Higher Education and Science for Sustainable Development
ODD	Objectif de développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour la Migration
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
UE	Union Européenne
HI	Humanité & Inclusion (ancien Handicap International) (ACNG)
IMT	Institut de Médecine Tropicale (ACNG)
IdP	Iles de Paix (ACNG)
IRHOB	Institut de Recherches Halieutiques et Océanologiques du Bénin
JFW	Join For Water (ACNG)

GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GMC	Groupes Mobiles de Concertation
LC	Louvain Coopération (ACNG)
MASM	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MSV	Médecins sans Vacances (ACNG)
OBf	Outcome-Based Financing
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAG	Programme des Actions du Gouvernement
PDC	Plan de Développement Communal
PNSC	Politique Nationale de Santé Communautaire
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PURE	Protection et Utilisation Équitable des Ressources en Eau
RC	Relais Communautaire
SDAGE	Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SNCA	Stratégie Nationale pour la Commercialisation Agricole (SNCA)
SNDAEB	Stratégie Nationale de Développement de l'Agriculture Écologique et Biologique au Bénin
SPANB	Stratégie et Plan d'Action pour la Biodiversité
SPG	Systèmes Participatifs de Garantie (SPG)
SRP	Sustainable Rice Platform
SSRAJ	Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes
SVPP	Services Vétérinaires Privés de Proximité
UVCW	Union des Villes et Communes de Wallonie (ACNG)
VSF	Vétérinaires sans Frontières (ACNG)
VVSG	Vereniging van Vlaamse Steden en Gemeenten (Association des villes et communes flamandes) (ACNG)

Annexes

Annexe 1 – Evolution des indicateurs sur le Bénin

Tendance indicateurs clés ⁴	Valeur de référence/base	Valeur récente /actuelle
Social		
Indice de Développement Humain	0,545 (2018)	0,515 (173/193 pays) 2023
Population (en millions)	12,1 millions (2020)	14,8 millions (2025)
Croissance annuelle de la population %	2,73% (2020)	2,43% (2025)
Age médian	17,4 (2020)	18,0 ans (2025)
Pourcentage de population urbaine	47,7% (2020)	47,8 %- 2025
Taux de pauvreté	38.5 (2019)	36.2% (2022)
% de la population en insécurité alimentaire (niveaux "crise », « urgence » et « stress »)	11% (2019)	17% (2023)
Coefficient de Gini (0-1, 0 = égalité parfaite)	0,37.9- 2018	34.4 (2021)
Indice de Développement Genre	0,855 (2019)	0,866 (2023)
Indice des Inégalité Genre	0,464 (2019)	0.455 (2023)
Taux NEET (Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi)	34% (2018)	15% (2024)
Services sociaux de base		
Santé en % PIB	2,89 (20018)	2,65% (2022)

⁴ Sources : <http://hdr.undp.org/>; <https://donnees.banquemondiale.org/pays/> ; <http://www.transparency.org/country>; <https://freedomhouse.org>; 1355405/12700/ ; www.insae.bj; <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/BEN/>, <https://washdata.org/data/>, <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/benin/natural-disasters-historical>, <https://www.worldometers.info/world-population/benin-population/>, <https://www.icba.unesco.org/fr/benin>

Espérance de vie à la naissance, en années	60,0 (2018)	61.1 (2025)
Espérance de vie à la naissance, en années Hommes	59 (2019)	59 (2025)
Espérance de vie à la naissance, en années Femmes	61 (2019)	62 (2025)
Taux de mortalité infantile (Pour 1000)	58.7 (2020)	50.9 (2025)
Fécondité	4.8 enfants/femme (2020)	4.4 enfants / femme (2025)
Éducation en % PIB	14,1% (2018)	13,1% (2022)
Taux d'alphabétisation des adultes en % (+ de 15 ans)	42,4 %- 2018	43.7 (2022)
Taux d'alphabétisation les jeunes hommes	68% (2019)	75%(2023)
Taux d'alphabétisation les jeunes femmes	63% (2019)	76% (2023)
Taux d'achèvement filles premier cycle de l'enseignement		70% (2023)
Taux d'achèvement garçons premier cycle de l'enseignement		77% (2023)
Taux d'achèvement filles du 1 ier cycle de l'enseignement secondaire		35%
Taux d'achèvement garçons du 1 ier cycle de l'enseignement secondaire		39%
Le taux brut d'inscription filles dans l'enseignement supérieur		8%
Le taux brut d'inscription garçons dans l'enseignement supérieur		15
Enseignants diplômés (primaire)	70% (2018)	75% (2021)
Accès à l'eau (basic ou sûre) (% population)	68% (2019)	70%
Assainissement basic ou amélioré (% population)	19% (2019)	22% (2024)
Politique		
Droits politiques selon Freedom House	21/40- 2020	18/40 (2025)
Libertés civiles selon Freedom House	45/60- 2020	42/60 (2025)
Indice de perception de corruption	41% (80 ^e /180 pays) (2019)	45 (69 ^e /180 pays)
Economique		

PIB (milliards d'USD)	14,39 (2019)	21,48 (2024)
PIB par habitant (USD)	1.131 (2019)	1.485 (2024)
Croissance annuelle du PIB	6,8 % (2019)	7,5% (2024)
Taux d'inflation	- 0,9 % (2019)	1,6% (2024)
Part de la main-d'œuvre dans le secteur informel (Benin)	77,6 % (2019)	90% (2024)
Entrées nettes d'investissements directs étrangers en % du PIB	1,6 % (2019)	2.5 % (2024)
Aide Publique au développement reçue (% du RNB)	4 % (2018)	5.3 % (2023)
Niveau de dette extérieure (en % du RNB)	48,5 % (2019)	64,1 (2023)
Environnemental		
Emission de CO2 (tonnes métriques/ hab.)	0,596 (2016)	0,7 (2022)
Zone de forêt naturelle	3.55Mha (31%)	3,15 Mha (27,5%)
Sols dégradés (% terre agricole)	37,6%	40+% (2025)
Occurrence de désastres naturels	1 (2016 et 2019)	1 (2022)

Annexe 2 – Cartographie des intentions des ACNG

Département	Cible stratégique	ACNG
National	CS1	CEBioS
	CS 2	WSM, MEMISA, IMT
	CS 3	CEBioS
	CS 4	CEBioS
	CS 5	APEFE, Via Don Bosco, CEBioS, IMT
	CS 6	APEFE
Alibori	CS1	Search for Common Ground
	CS2	VSF, RKV
	CS3	
	CS4	VSF
	CS5	Via Don Bosco, RKV
	CS6	Via Don Bosco, APEFE
Atacora	CS1	Search for Common Ground, LC, UVCW, VVSG
	CS2	RKV, Eclosio, VSF, LC, CDEB
	CS3	Eclosio
	CS4	Eclosio, VSF, LC
	CS5	RKV, LC
	CS6	Eclosio, VSF, LC, APEFE
Atlantique	CS1	Dynamo Int., LC, CEBioS, Rikolto
	CS2	WSM, HI, Plan Int., RKV
	CS3	CEBioS, Rikolto
	CS4	LC, CEBioS, Rikolto
	CS5	HI, Plan International, Dynamo Int., RKV, CEBioS, Rikolto
	CS6	WSM, HI, Plan Int., LC, APEFE
Borgou	CS1	TRIAS WA, MdM, MEMISA, MSV, WSM, CEBioS, UVCW, VVSG
	CS2	Eclosio, MdM, MSV, MEMISA,
	CS3	Eclosio, CEBioS
	CS4	Eclosio, TRIAS WA, CEBioS
	CS5	Via Don Bosco, MdM, CEBioS
	CS6	Via Don Bosco, Eclosio, TRIAS WA, MdM, APEFE
Collines	CS1	Via Don Bosco, TRIAS WA, IDP, MSV, UVCW, Rikolto, Plan Int.
	CS2	Eclosio, WSM, RKV, IDP, MSV, Plan Int., DBA
	CS3	Eclosio, IDP, Rikolto
	CS4	TRIAS WA, Eclosio, IDP
	CS5	Via Don Bosco, Plan Int., Rikolto, DBA
	CS6	Via Don Bosco, TRIAS WA, Eclosio, IDP, Plan Int., Rikolto, DBA, APEFE
Couffo	CS1	UVCW, Rikolto, VVSG
	CS2	HI

	CS3	Rikolto
	CS4	Rikolto
	CS5	HI, Rikolto
	CS6	HI, APEFE, Rikolto
Donga	CS1	TRIAS WA, MSV, Rikolto
	CS2	MSV
	CS3	Rikolto
	CS4	TRIAS WA, Rikolto
	CS5	Rikolto
	CS6	TRIAS WA, Rikolto
Littoral	CS1	Dynamo Int., MdM, CEBioS
	CS2	HI, RKV, MdM, CDEB
	CS3	CEBioS
	CS4	CEBioS
	CS5	Via Don Bosco, Dynamo Int., RKV, MdM, CEBioS
	CS 6	HI, Via Don Bosco, WSM, MdM
Mono	CS1	JFW, LC, Rikolto, VVSG
	CS2	HI, LC
	CS3	JFW, Rikolto
	CS4	JFW, LC, Rikolto
	CS5	HI, LC, Rikolto
	CS 6	HI, LC, Rikolto
Oueme	CS1	LC, Rikolto
	CS2	HI
	CS3	Rikolto
	CS4	Rikolto
	CS5	Via Don Bosco, HI, LC, Rikolto
	CS6	Via Don Bosco, HI, WSM, LC, Rikolto
Plateau	CS1	Rikolto
	CS2	HI
	CS3	Rikolto
	CS4	Rikolto
	CS5	Via Don Bosco, HI, Rikolto
	CS6	Via Don Bosco, HI, APEFE
Zou	CS1	TRIAS WA, DBA, UVCW, Rikolto, VVSG, Plan Int
	CS2	WSM, Plan Int., DBA
	CS3	DBA, Rikolto
	CS4	TRIAS WA, DBA, Rikolto
	CS5	Via Don Bosco, Plan Int., DBA, Rikolto
	CS6	Via Don Bosco, WSM, Plan Int., TRIAS WA, DBA, Rikolto, APEFE

Annexe 3 – Liste des ACNG et personnes de contact

	ACNG	Personne de contact	Email
1	APEFE	Nathalie Forsans/David Gaquere	n.forsans@apefe.org/d.gaquere@apefe.org
2	Artsen Zonder Vakantie/Médecins Sans Vacances (MSV)	Mathieu Dossou	mathieu.dossou@msv.be
3	CEBioS-Institut royal des Sciences naturelles de Belgique	Anne-Julie Rochette	ajrochette@naturalsciences.be
4	Chaine de l'Espoir Belgique (CDEB)	Chiara Carbone	chiara.carbone@chaine-espoir.be
5	DBA	Patricia Toelen	patricia@ongdba.org
6	Dynamo International	Marie Vincent	m.vincent@dynamointernational.org
7	Eclosio	Franck Ogonnikan Adje	adje.franck@eclosio.org
8	Handicap International (HI)	Maurille A.R. Tognon	arm.tognon@hi.org
9	Iles de Paix (IdP)	Anselme Dabiré	anselme.dabire@bj.ilesdepaix.org
10	IMT	Valérie Vermeersch	vvermeersch@itg.be
11	Join For Water (JFW)	Jean Patient Kakpo	jeanpatient.kakpo@joinforwater.org
12	Louvain Coopération (LC)	Michel Gnon	mgnon@louvaincooperation.org
13	Médecins du Monde- Dokters van de Wereld (MdM)	Lancinet Toupou	dr.sahel@medecinsdumonde.be
14	Memisa Belgique	Frank De Paepe	frank.de.paepe@memisa.be
15	Plan International Belgium	Mathilde Corre	mathilde.corre@planinternational.be
16	Rikolto België vzw	Kossi Pascal Gbayi	kossipascal.gbayi@rikolto.org
17	Rode Kruis-Vlaanderen (RKV)	Ambre Parisse	Ambre.Parissee@rodekruis.be
18	Search for Common Ground (SFCG)	Faustin Djouhonde	fdjouhonde@sfcg.org
19	Trias West Africa	Delmas Kinda	delmas.kinda@trias.ngo
20	Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)	Isabelle Compagnie	isabelle.compagnie@uvcw.be
21	Vétérinaires Sans Frontières (VSF)	E.Christian Dovonou	c.dovonou@vsf-belgium.org
22	VIA Don Bosco (VDB)	Yao Wisdom Tsemi	wisdom.yaotsedi@viadonbosco.org
23	Vlaamse Vereniging voor Steden en Gemeenten (VVSG)	Michel Ouvry	michi.ouvry@vvsg.be
	<i>Membres observateurs</i>	<i>Personne de contact</i>	<i>Email</i>
24	ARES	Eric Remacle	eric.remacle@ares-ac.be
25	Autre Terre	Camille Spitaels	camille.spitaels@autreterre.org
26	IFSI-ISVI - Institut de Formation Syndicale Internationale	Stefan De Groote	stefan.degroote@ifsi-isvi.be
27	Vliruos	Arne Willems	Arne.willems@vliruos.be
28	WSM-We Social Movements	Valère Pihoun Koffi	Valere.Koffi@wsm.be

Annexe 4 - Références bibliographiques

Agence syndicale Danoise de Coopération au Développement (ADCD) Profil du marché du travail Bénin 2025/2026

Banque Mondiale, Perspectives économiques du Bénin : Accroître la mobilisation des recettes intérieures tout en protégeant les pauvres. Washington, DC : Banque mondiale, 2025.

Berger, Flore, Lyes Tagziria et Aziz Mossi, Otage de l'extrémisme violent : les enlèvements dans le nord du Bénin, Rapport de recherche OCWAR-T 15 | Février 2024

CSC Bénin 2022-2026, décembre 2021

ENABEL, Programme de Coopération Bénin Belgique 2023- 2028

Houessou, Bruno, Opinion sur la Loi sur les associations et fondations (Loi 2025-19 du 22 juillet 2025) : La professionnalisation, des exigences et des restrictions.

Institut National de la Statistique et de la démographie, deuxième édition de l'enquête sur la migration au Bénin (EMB-2), juin 2024

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Recensement de l'agriculture, octobre 2021

Ministère de l'énergie, de l'eau et des mines, Stratégie Nationale d'approvisionnement en eau potable en milieu rural 2017 – 2030, mai 2017

Ministère des enseignements maternel et primaire, Ministère des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle, Stratégie de renforcement des alternatives éducatives pour une éducation de base inclusive 2026 – 2030, juillet 2025.

Ministère des enseignements maternel et primaire, Plan sectoriel de l'éducation post 2015 (2018-2030) tome 1, avril 2018

Ministères en charge du secteur de l'Education Secrétariat Technique Permanent du PDDSE Revue conjointe du secteur de l'éducation de 2021 note de performance 2020, mai 2021

Ministère du Plan et du Développement, Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), Bénin, 2018

NGO Federatie, ACODEV, FIABEL, Vade-mecum pour la rédaction des cadres stratégiques communs (CSC 2027-2031), 31 juillet 2025

Padonou, M. 2025. Le Bénin en Cartes. Atlas de l'environnement, 2025

Présidence de la République du Bénin, Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021 –2026) Présentation générale

Senou, Barthélemy Mahugnon, Contract Type and Teacher Absenteeism in Benin: The Role of Teacher's Supplemental Income, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, Policy brief No. 734, November 2020

Zouhar , Younes (AFR), IMF, Scaling up public expenditure for inclusive growth: Benin.

République du Bénin, Loi No 2025-16 du 10 juillet 2025 portant vision nationale de développement à l'horizon 2060 en République du Bénin.

République du Bénin, Loi No 2025-19 du 22 juillet 2025 relative aux associations et aux fondations en République du Bénin

OMS, Bénin, Health at a Glance, 2023

Sites :

www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2025/04/AD971-Jeunesse-beninoise-fait-face-a-des-defis-economiques-persistants-Afrobarometer-10avril25.pdf

<https://benin.diplomatie.belgium.be/fr/cooperation-au-developpement>

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/benin/natural-disasters-historical>

<https://dashboards.sdgindex.org/profiles/benin/>

https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000151156

<https://freedomhouse.org>

<http://hdr.undp.org/>

<https://www.iicba.unesco.org/fr/benin>

www.insae.bj

<https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/BEN/>

<https://lanation.bj/>

<https://oec.world/en/profile/country/ben>

<https://reliefweb.int/report/benin/monthly-statistics-dashboard-benin-october-2025-fr>

<http://www.transparency.org/country>;

<https://washdata.org/data/>,

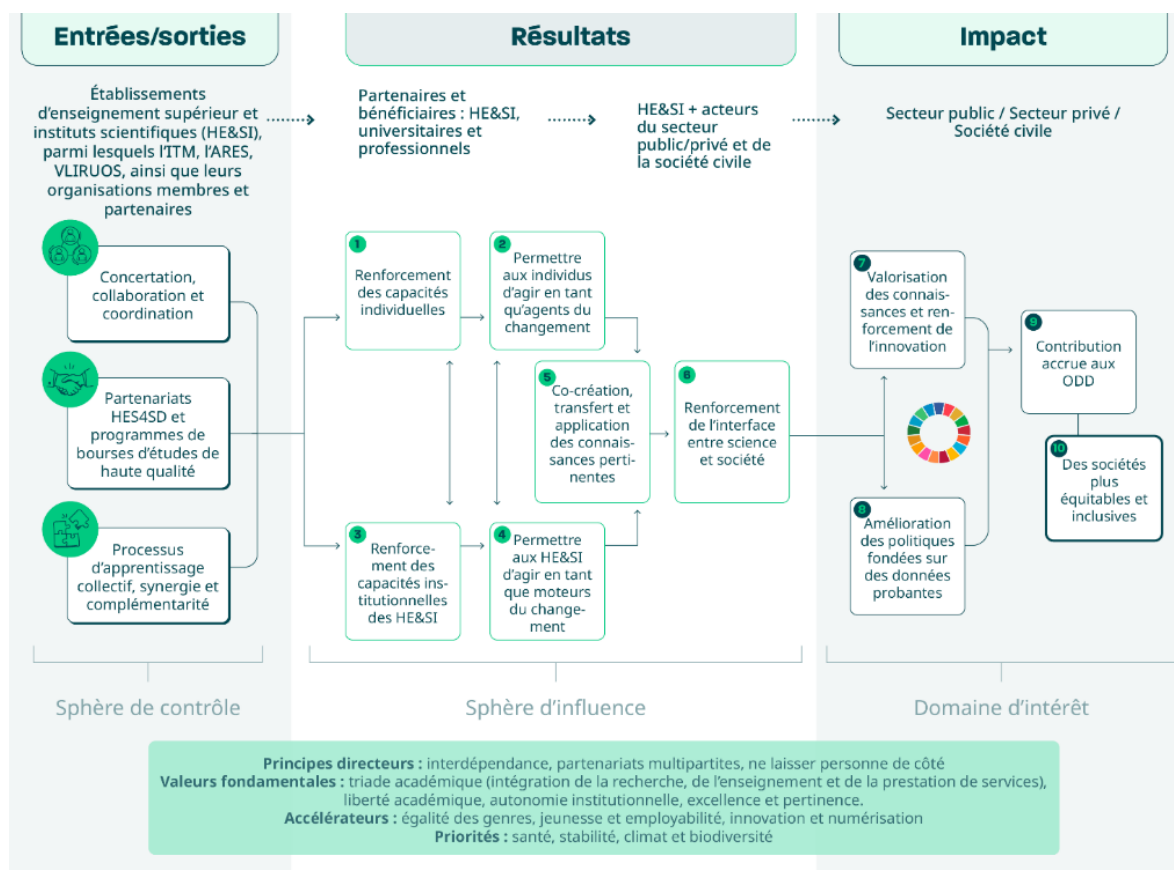
<https://www.worldometers.info/world-population/benin-population/>

<https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation-au-developpement-et-aide-humanitaire/themes/agriculture-et-securite-alimentaire>

Annexe 5 - Théorie du changement du HES4SD

La théorie du changement du HES4SD, les objectifs stratégiques communs (OSC) et les approches

La théorie du changement du CSC HES4SD relie les objectifs stratégiques aux approches pratiques et aux acteurs guides, et invite tous les acteurs de la coopération CSC et non gouvernementaux à se joindre à elle afin de renforcer ses ambitions communes à tous les niveaux d'impact.



Notes

ⁱ <https://dashboards.sdgindex.org/profiles/benin/>

ⁱⁱ Par ex. le parti Les Démocrates ne participera pas aux prochaines élections générales - communales et présidentielle, prévues pour le premier semestre de 2026.

ⁱⁱⁱ <https://www.worldometers.info/world-population/benin-population/>,
<https://donnees.banquemondiale.org/pays/>

^{iv} <https://reliefweb.int/report/benin/monthly-statistics-dashboard-benin-october-2025-fr>

^v Au Bénin, 28% des filles se marient ou contractent une union avant l'âge de 18 ans (chez les garçons, c'est 5%) et 6% se marient avant l'âge de 15 ans.

^{vi} [https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250207_ACAPS_Briefing_Note_Benin -
Conflict in Alibori and Atacora .pdf?utm](https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250207_ACAPS_Briefing_Note_Benin_-_Conflict_in_Alibori_and_Atacora_.pdf?utm)

^{vii} (Rapport de recherche OCWAR-T 15, Février 2024)

^{viii} En 2020, la première année de la pandémie COVID le taux de croissance était 3,8%
<https://donnees.banquemondiale.org/pays/>

^{ix} Agence syndicale Danoise de Coopération au Développement (ADCD) Profil du marché du travail Bénin 2025/2026

^x <https://oec.world/en/profile/country/ben>

^{xi} Les prix sont fixés à 17 000 FCFA pour un sac de 50 kg de NPK, au lieu de 21 750 FCFA

^{xii} À ce jour, plus de 491 000 parcelles ont été enregistrées dans 12 communes pilotes ([La Nation, 2025](#))

^{xiii} Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

^{xiv} https://executiveboard.wfp.org/document_download/WFP-0000151156

^{xv} En 2020 il y avait 132705 étudiants à l'enseignement supérieur avec un taux de réussite de 60% pour les garçons et 61% pour les filles, soit environ 1100 étudiants/100 000 habitants (note de performance 2020 des ministères en charge de l'éducation, mai 2021)

^{xvi} <https://www.iicba.unesco.org/fr/benin>

^{xvii} Ministères en charge du secteur de l'Education Secrétariat Technique Permanent du PDDSE Revue conjointe du secteur de l'éducation de 2021 note de performance 2020, mai 2021.

^{xviii} MICS 2021-2022

^{xix} [www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2025/04/AD971-Jeunesse-beninoise-fait-face-a-des-defis-
economiques-persistants-Afrobarometer-10avril25.pdf](http://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2025/04/AD971-Jeunesse-beninoise-fait-face-a-des-defis-economiques-persistants-Afrobarometer-10avril25.pdf)

^{xx} Banque mondiale, 2021 ; Rougeaux & Agbeshie, 2024 ; UNICEF, 2025

^{xxi} Le décret 2022-148 reprend la structure générale du décret 2005-611, mais il élargit le champ (médecine traditionnelle incluse), renforce la gouvernance (responsabilité, reddition de comptes), formalise la création des zones, et clarifie les rôles (DDS, hôpital de zone, organes de gestion). L'installation des membres du Conseil National des Soins de Santé Primaires (CNSSP) et du Conseil National de la Médecine Hospitalière (CNMH) (août 2020), l'installation des membres du CA de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ) (septembre 2020), la dissolution de l'Agence des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance (AISEM) et création de l'Agence Nationale de la Maintenance Hospitalière (septembre 2024), la création de la Société béninoise pour l'approvisionnement en produits de santé (SoBAPS SA) au lieu de la Centrale d'achat des médicaments essentiels (CAME) et encore la transformation de l'Agence béninoise de Régulation Pharmaceutique (ABRP) à l'Agence béninoise du Médicament et des autres produits de santé (ABMed) :

^{xxii} DHS, Bénin, op. cit.

^{xxiii} <https://www.globalforestwatch.org/dashboards/country/BEN/>

^{xxiv} Validé par le Bénin et la Belgique en octobre 2023, d'un montant de 45 millions d'euros. Le programme 2019-2023, était d'un montant 60 millions d'euro.

^{xxv} (<https://benin.diplomatie.belgium.be/fr/cooperation-au-developpement>).

^{xxvi} <https://sdgtransformationcenter.org/reports/benin-sustainable-development-report-2024?utm>

^{xxvii} [https://www.educaid.be/fr/documents/placer-leducation-au-coeur-de-la-cooperation-belge-au-developpement-
recommandations](https://www.educaid.be/fr/documents/placer-leducation-au-coeur-de-la-cooperation-belge-au-developpement-recommandations)